

Mars 2021 • N° 25

Le Journal

des **Grésouillais**

*Valoriser et sécuriser
l'entrée Est du Village* p.4

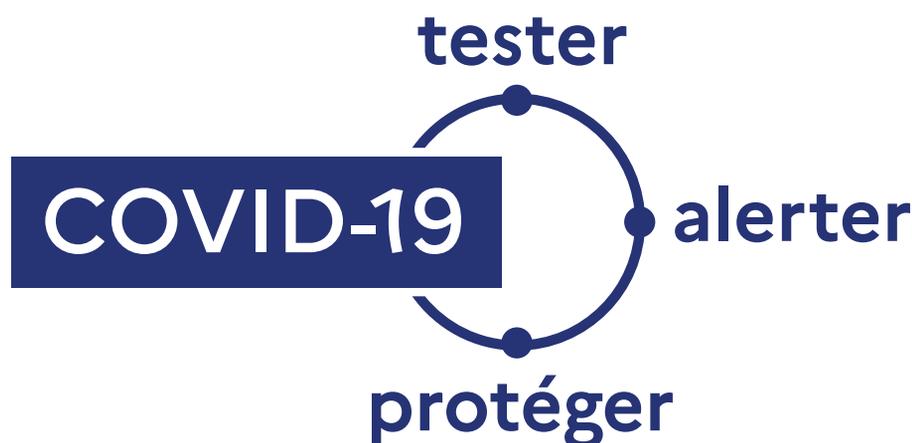


SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpes



À vos agenda...

L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE, PROLONGÉ JUSQU'AU 1^{ER} JUIN, NE NOUS PERMET PAS DE PUBLIER UN CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS À L'EXCEPTION DES COMMÉMORATIONS NATIONALES QUI SERONT CÉLÉBRÉES DANS LE STRICT RESPECT DES CONTRAINTES SANITAIRES ET DES GESTES BARRIÈRES (VOIR P. 23)



Dès l'annonce de la pandémie, la Municipalité de Saint-Étienne du Grès s'est organisée pour répondre au plus vite et au mieux non seulement aux obligations réglementaires mais aussi aux attentes et aux inquiétudes des Grésouillais. Toujours au plus près de leurs demandes, comme des professionnels de santé, Jean Mangion et les élus restent et resteront mobilisés jusqu'à la fin de cette crise sanitaire sans précédent.

Gestes barrières

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule. Face aux infections respiratoires, des gestes simples permettent de préserver votre santé et celle de votre entourage en limitant la transmission du virus :

- Lavez-vous les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydroalcoolique)
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Restez toujours à plus de 2m les uns des autres
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans vous serrer la main,

- arrêtez les embrassades
- Evitez de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche
- Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de 2m ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire.
- Aérez les pièces 10 mn trois fois par jour
- Limitez au maximum vos contacts sociaux (6 max)

Tests antigéniques

Les infirmières libérales de Saint-Étienne du Grès, avec le soutien de la Mairie, proposent des tests antigéniques les mardis et jeudi de 9h à 12h uniquement sur rendez-vous.

Ces tests sont réservés :

- aux personnes symptomatiques prioritairement, sans limite d'âge, dont les symptômes sont apparus il y a moins de 4 jours
- aux personnes asymptomatiques (hors cas contact ou détecté dans un cluster)

Il suffit de prendre rendez-vous au **06 11 17 58 98** et de présenter sa carte vitale ou son attestation (la prise en charge est de 100%). Pas d'ordonnance nécessaire.

Les résultats des tests antigéniques sont connus 15 à 30 minutes après le prélèvement.

Vaccination

Le centre de vaccination se situe à l'Alpilium de Saint-Rémy de Provence. Il n'est accessible qu'aux professionnels de santé et aux personnes de plus de 75 ans sur rendez-vous.

- Le rendez-vous est obligatoire auprès du **04 90 92 99 88**. Aucune personne non inscrite, se présentant spontanément à l'Alpilium, ne pourra être vaccinée.
- Seuls les appels au **04 90 92 99 88** seront pris en compte. Merci de ne pas appeler d'autres numéros de la mairie de Saint-Rémy de Provence pour obtenir un rendez-vous. Si toutes les lignes sont occupées, veuillez renouveler votre appel un peu plus tard.

Pour les personnes ayant pris un rendez-vous à l'Alpilium, isolées ou sans moyen de transport, la Mairie, via le CCAS, peut organiser leur transport.



Vaccination de nos anciens à l'Alpilium



Retrouvez toutes les infos du village

Sur le site Internet : www.saintetiennedugres.com

Suivez l'actu sur la page Facebook : www.facebook.com/saintetiennedugres

Journal d'information de la commune de Saint-Étienne du Grès n°25 mars 2021
Numéro tiré à 1 400 exemplaires

Directeur de la publication : Jean Mangion / Directeur de la rédaction : Claude Sanchez | Rédaction : Emmanuelle Chavet
Photos : Mairie / M.S / IMAG'in Le Grès / DR. Photo couverture : Illustration Mairie ©2021

Conception: Delavega Création / Impression : Print Concept

Place de l'Hôtel de ville 13103 Saint-Étienne du Grès /

communication@saintetiennedugres.com / www.saintetiennedugres.com

Vous souhaitez faire paraître des informations dans le numéro 26 de juin 2021, contactez le Service Communication avant le 5 mai 2021

IMPRIM'VERT®

CONTINUER À INVESTIR POUR AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE TOUT EN PRÉSERVANT NOTRE ENVIRONNEMENT



Cette période de confinement total puis partiel a été mise à profit au sein de notre Conseil Municipal pour préparer et mettre sur les rails tous les projets de notre mandature tels que nous les avons évoqués en mars 2020. Evaluer les besoins budgétaires, rechercher les financements, contourner les difficultés inévitables et affiner le calendrier des 5 années à venir et ce sans augmenter les impôts.

*« Préserver un
avenir que nous
voulons plein
d'espoir pour que
renaisse une joie de
vivre dans nos
Alpilles... »*

2 020 fut une année dévastatrice à cause d'une crise sanitaire particulièrement cruelle pour nos anciens. C'est sans regret que nous tournons la page et devons regarder 2021 avec optimisme.

Mes premières pensées vont aux personnels de santé, exemplaires dans leur volonté de prévenir, de rassurer, de servir et de soigner. J'associe à ces remerciements la communauté éducative, nos personnels municipaux et nos pompiers.

Grâce à l'aide de tous nos partenaires institutionnels sans exclusion, nous avons pu rester solidaires des plus démunis mais aussi des acteurs économiques du Pays d'Arles afin de préserver un avenir que nous voulons plein d'espoir pour que renaisse une joie de vivre dans nos Alpilles. Nous souhaitons qu'elle soit accompagnée par une vaccination la plus générale et la plus rapide, seule solution pour sortir de la situation actuelle dans les meilleures conditions.

...Préserver un avenir que nous voulons plein d'espoir pour que renaisse une joie de vivre dans nos Alpilles...

Nous pourrions ainsi retrouver une vie normale dans notre village, à travers nos fêtes, nos commémorations, nos activités culturelles, notre bouvine, tout ce qui fait notre joie de vivre, de nous déplacer au quotidien sans crainte dans ces moments de partage.

Vous retrouverez tous ces projets d'investissement dans ce numéro du Journal des Grésouillais et vous verrez qu'ils concernent de nombreux domaines, écoles, équipements publics, voiries, lotissements, circulation douce et apaisée. Ils nous permettront de continuer la rénovation de SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS, telle que nous l'avons commencée il y a 6 ans, pour un développement mesuré qui permette à nos commerces de se maintenir et de se développer, c'est notre manière de contribuer au redressement de notre économie locale tout en préservant notre écriin naturel.

Les temps qui viennent doivent être des temps de confiance et d'espérance, que nous préparerons ensemble par l'écoute et le partage.

Jean Mangion
Maire de Saint-Étienne du Grès

> LES VŒUX AUX GRÉSOUILLAIS 2021

S'adapter à la situation tout en innovant



Vendredi 22 janvier à 19h ont eu lieu les vœux du maire Jean Mangion et de son Conseil aux habitants de Saint-Étienne du Grès. Des vœux particuliers puisqu'ils se sont faits en vidéo sur internet, la situation sanitaire n'étant pas compatible avec la convivialité de mise lors de cet événement.

La tradition de la date (le 3ème vendredi du mois de janvier) a été respectée mais pas la forme. Grâce aux moyens techniques mis en place par Alpilles TV, Jean Mangion a pu présenter ses vœux de manière dynamique et plus complète par le biais d'interventions, de vidéos thématiques qui abordent tous les grands projets de la nouvelle mandature. En fin « d'émission », le maire a répondu aux questions que les Grésouillais ont fait parvenir en mairie.

Cinq thématiques étaient présentées :

- La valorisation et la sécurisation de l'entrée Est du Village avec la création d'un pôle médical privé initié par les professions libérales de la commune en lieu et place de l'ancien poste incendie qui s'intégrera dans la rénovation de l'esplanade de la mairie.
- L'école numérique avec l'équipement de toutes les classes d'un tableau blanc interactif et l'utilisation d'une classe mobile
- La présentation de l'Eco quartier Pomeyrol – Cours du Loup qui verra la création en deux phases de 158 logements et d'un vaste parc municipal.
- La mise en valeur des richesses culturelles du village par le biais de la réhabilitation de la chapelle Notre-Dame du Château.
- Le développement durable avec la phase 2 de la centrale photovoltaïque du Marché aux fruits et légumes André Vidau.
- Les études pour la réhabilitation de l'avenue Mireille.
- La rénovation du lotissement des Sansonnets, dès que la Commune récupérera les voiries.



Une formule qui a rencontré un grand succès puisqu'en comptabilisant les « vues » sur les différents moyens de communication (Facebook et chaîne YouTube de la commune, site internet d'Alpilles TV), ce sont plus de 3300 internautes qui ont visionné tout ou partie de ces vœux 2.0, notamment en touchant des personnes parfois âgées qui ne venaient pas à la cérémonie car trop tardive.

Anticiper 2022

La question a déjà été posée en Conseil municipal pour les vœux 2022. Devant le succès de cette formule « à distance », le projet de faire perdurer ce format des vœux en vidéo est à l'étude, quelle que soit la situation à ce moment-là. En revanche, pour pallier le manque de chaleur, une rencontre informelle dans l'esprit de convivialité si chère aux Grésouillais, comme par exemple un buffet campagnard, pourrait être envisagée en parallèle. Affaire à suivre.

> CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT 2022-2026

Un programme de proximité pour un avenir durable



Grâce au premier Contrat départemental de développement et d'aménagement signé avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en 2015, Saint-Étienne du Grès a pu réaliser un programme de travaux ambitieux qui ont définitivement modifié le Cœur de Village. Pour réaliser le programme de la seconde Mandature, le Maire Jean Mangion et son Conseil vont demander au CD13 à bénéficier d'un deuxième contrat pour achever cette transformation.

« Pour envisager plus sereinement l'avenir, il est indispensable de voir à long terme, de réfléchir en termes de « développement durable » et non plus en prévision d'un résultat immédiat. Ce projet est dans la continuité de la première mandature et devra mobiliser les efforts de toutes les parties concernées pour les 6 ans à venir afin de continuer à développer la commune, pour qu'elle reste un village attractif, accueillant pour le milieu économique et bienveillant pour les habitants, » ainsi s'engage Jean Mangion.

- Un projet « durable » respectueux de l'environnement
- Un projet qui apporte de nouveaux services à notre village
- Un projet qui continuera à sécuriser notre village

Ce contrat, une fois signé, permettra de :

- Financer la création de deux classes supplémentaires et l'agrandissement de la cantine pour anticiper le développement de l'éco-quartier Cours du Loup - Pomeyrol
- Créer un cheminement doux depuis le quartier de Laurade, en passant par la Malautière jusqu'en Cœur de village
- Réhabiliter de manière durable et responsable des lotissements (prévention risque inondation, végétalisation, vidéo protection, recalibrage du réseau d'eaux pluviales...)
- Intégrer la circulation douce lors de la création de l'éco-quartier
- Requalifier l'avenue Mireille, y apaiser la circulation automobile et améliorer la protection des piétons et cyclistes (création de trottoirs, de places de stationnement, réhabilitation des réseaux, de la voirie, passage de l'éclairage public en LED...)
- Acquérir des nouveaux véhicules utilitaires pour les Services techniques en privilégiant les énergies propres.

Il complétera les autres projets actuellement lancés par la Municipalité : phase 3 de la vidéo protection, installation de la signalétique d'information locale dans le village, restauration de la chapelle Notre-Dame du Château, « l'opération façades »...

> LES DÉCISIONS PHARES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 10 juillet 2020



Un conseil nécessaire pour gérer des délibérations d'administration générale avant la coupure estivale.

- La convention avec le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône pour le transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'esplanade de la Mairie et l'aménagement routier RD99 a été approuvée. La majorité des travaux s'effectueront sur le domaine public départemental. **« Avec cette convention, la commune a la maîtrise d'ouvrage totale sur ces travaux,** explique Augustin Teyssier, conseiller municipal délégué aux travaux. **De plus avec cette convention, le Département prend à sa charge, le coût des enrobés, des bordures et des caniveaux. »**

- La convention de servitudes avec ENEDIS. **« A chaque fois que des travaux d'enfouissement de réseaux sont entrepris sur le domaine public,** précise Augustin Teyssier, **il convient d'établir une convention de servitude de tréfonds »**. ENEDIS enfouira des câbles électriques sur trois parcelles du Marché André Vidau dans le cadre de la construction de nouvelles ombrières photovoltaïques.
- Le Conseil a délibéré sur le transfert en pleine propriété à la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles des véhicules affectés au service public des déchets (bennes) afin que la CCVBA puisse mieux gérer sa flotte et la compléter par de nouveaux véhicules.



Une séance de rentrée en deux temps avec :

Les délibérations ...

- Les sanitaires du marché aux fruits et légumes André Vidau sont dans un état déplorable dû à des actes d'incivilité répétés. Afin de les réaménager et de les mettre aux normes, une subvention est demandée au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité à hauteur de 70 %. Soit 59 500 € sur un montant des travaux de 85 000 €, la commune ayant à sa charge 25 500 €.
- Le Conseil a adopté à l'unanimité le Règlement intérieur du Conseil Municipal, rédigé en conformité avec le Code général des collectivités territoriales, avec quelques

Conseil municipal du 14 septembre 2020

adaptations, toujours conformes au CGCT, liées au fonctionnement des conseils municipaux de la commune. Il pourra être modifié si besoin durant la mandature.

- Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le versement d'une prime exceptionnelle aux agents qui ont assuré la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré face à l'épidémie de Covid-19. D'un montant maximum de 1 000 €, elle sera calculée au prorata de l'investissement de chaque agent tant en présentiel qu'en télétravail.

L'avenant n°3 de la convention annuelle d'objectifs avec la fédération ADMR 13 concernant la crèche Picotis est adopté. Il fixe à 52 000 € le montant de la subvention pour l'année 2020

L'éco-quartier Cours du Loup - Pomeyrol

Le Maire Jean Mangion a présenté les deux offres pré retenues pour le projet d'aménagement du quartier Cours du Loup - Pomeyrol. Un débat est engagé et un tour de table effectué.

Résultat : 10 voix pour l'une, 4 voix pour l'autre, 4 sans avis. Le maire n'a pas souhaité prendre part au choix pour ne pas influencer la décision des élus.

Conseil municipal du 29 octobre 2020



Avant de débiter le Conseil, Jean Mangion, a présenté aux élus Pauline Séguy Reynaud qui remplacera Florian Scandella à compter du 1^{er} décembre 2020, comme Directrice générale des services.

Puis le maire a demandé aux élus d'observer une minute de silence en hommage au professeur Samuel Paty, aux victimes de l'attentat de la basilique de Nice, ainsi qu'à Nathalie Girard, maire de Cabannes, disparue brutalement.

- Le budget primitif 2020 est modifié afin d'intégrer des dépenses qui n'avaient pas été prises en compte au moment de son élaboration. **« Grâce à nos moyens financiers, nous pouvons continuer à avoir des comptes équilibrés tout en intégrant des dépenses imprévues »** constate le maire.
- Le Conseil approuve les clauses et conditions du bail à construction avec Coruscant, pour l'aménagement d'une centrale photovoltaïque en ombrières de parking sur la partie sud du Marché aux fruits et légumes André Vidau. Cette nouvelle tranche de 12 000 m² va porter à 40 000 m² la surface de panneaux photovoltaïques de la centrale.
- La loi prévoit le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » (PLU) aux intercommunalités au 1^{er} janvier de l'année suivant l'élection du président, suite au renouvellement général des Conseils municipaux et communautaires. La Commune doit se prononcer avant le

1^{er} janvier, sinon le PLU sera automatiquement transféré à la CCVBA. Pour le maire, **« si nous n'avons plus la gestion de ce plan, qui a nécessité plusieurs années de travail, qu'allons-nous pouvoir faire en tant qu'élus ? Ce PLU nous permet de modeler notre commune, de la faire évoluer. C'est l'outil qui nous permet d'appliquer les propositions que nous faisons à nos concitoyens... Ma position personnelle, c'est de refuser ce transfert »**. Selon le Bureau de la CCVBA, les neuf autres communes refuseraient ce transfert.

A l'unanimité, les élus s'opposent à ce transfert.

Questions diverses :

Fibre Excellence a été poursuivie pour des émissions non contrôlées de fumées et particules entraînant une pollution atmosphérique non négligeable entre le 20 juin 2016 et le 9 novembre 2018. Cela a conduit à un procès, reporté en janvier 2021. **« Les avocats des plaignants ont demandé que la Commune se porte partie civile. Cela permettra à toute personne ayant subi un préjudice de près ou de loin de pouvoir se mobiliser. »** La Commune est concernée : la qualité de l'air respiré par ses habitants est notamment polluée par ces émissions. **« C'est le moyen pour nous de montrer que nous nous soucions de la qualité de l'air et que nous voulons améliorer notre environnement. »**

La Commune se portera partie civile.

Pauline Séguy-Reynaud, nouvelle Directrice générale des services

Florian Scandella ayant accepté le poste de Directeur général des services de la Communauté de communes du Pont du Gard, la mairie de Saint-Étienne du Grès a recruté Pauline Séguy-Raynaud.

Titulaire d'un master 1 en Droit public et d'un master 2 « Droit et management des collectivités locales », Pauline Séguy-Raynaud a une expérience acquise dans plusieurs collectivités territoriales locales.

« Sa candidature a fait l'unanimité et le Conseil municipal a toute confiance en elle, en ses compétences et en sa motivation pour poursuivre les projets que nous avons initiés avec son prédécesseur, et pour le bien de Saint-Étienne du Grès. Elle sera un élément précieux pour le développement à venir de la commune. »

Un poste qui s'annonce chargé pour cette Mouriésienne de 33 ans vu le nombre de projets d'importance pour le Village : les travaux de l'esplanade de la Mairie qui débute au premier trimestre 2021, et l'éco-quartier Cours du Loup - Pomeyrol



qui marquera la deuxième mandature de l'équipe municipale, sans compter ceux en préparation pour le deuxième contrat départemental de développement 2022-2027.

Conseil municipal du 14 décembre 2020

En cette année 2020, la pandémie de Covid-19 a eu des conséquences pour le village, ses habitants, ses associations et son économie. Le Conseil municipal a choisi de les soutenir.

- Les subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021 sont maintenues au même niveau que pour l'année 2020, soit un total de 80 400 €. « **La commission s'est réunie pour étudier l'ensemble des demandes. Compte tenu des difficultés traversées en cette période de pandémie, le renouvellement stricto sensu de l'année précédente a été proposé et accepté.** »
- Les tarifs des régies et autres produits communaux 2021 n'augmentent pas pour 2021. Sur le Marché aux fruits et légumes André Vidau, après la destruction du hangar et sa couverture en photovoltaïque, des places supplémentaires sont créées. Elles seront disponibles à la location aux nouveaux tarifs des emplacements sous ombrières.
- Pour refaire le mur de la contre-piste des arènes municipales, le Conseil sollicitera une subvention au Conseil Départemental des Bouches du Rhône au titre de l'aide aux travaux de proximité à hauteur de 70 % du montant HT, soit 59 500 € sur les 85 000 € nécessaires. La Commune prendra à sa charge 25 500 €.
- La Mairie souhaite aménager le délaissé à l'entrée de Laurade sur la RD99 pour en faire une aire de stationnement de 20 places et de détente avec tables de pique-nique. Le Conseil sollicitera une subvention au CD13 au titre de l'aide aux travaux de proximité à hauteur de 70 % des 85 000 € prévus pour le montant des travaux.
- Avec l'installation des climatisations et les tableaux blancs interactifs, la consommation électrique des écoles a beaucoup augmenté. Pour passer à une puissance de 136 KVA qui nécessite la pose de nouveaux câbles par Enedis,



« En raison des conditions sanitaires limitant le public, le Conseil municipal a été diffusé en facebook live. »

une convention de servitude sera signée entre la Commune et Enedis pour l'enfouissement des câbles en contrepartie d'une indemnité totale de 55 €.

- Le Conseil approuve la prestation pour la coordination du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) pour 2021 présentée par Familles Rurales des Bouches-du-Rhône pour un coût de 5 308,12 € financé en partie par le CEJ. « **Une coordination qui facilite les relations avec la CAF et la bonne application de notre politique jeunesse** » souligne Céline Castells, adjointe à l'Education et à l'Enfance. Il approuve aussi la proposition de coordination par Familles Rurales pour l'année 2021 de la gestion du centre de loisirs du village.

Questions diverses

Le Conseil municipal de Saint-Étienne du Grès soutient la motion de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône contre la fermeture programmée des Trésoreries du Département, notamment celle de Tarascon.

Conseil municipal du 27 janvier 2021



En raison du couvre-feu fixé à 18h, le Conseil municipal s'est réuni à 16h salle Pierre Emmanuel et retransmis en Facebook live sur la page de la Commune.

Plusieurs demandes de subventions seront faites auprès de la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et de l'État pour :

- la création d'un parking public place Dorlhac de Borne,
- favoriser le développement des insectes pollinisateurs à la Cabane du garde
- remplacer le matériel vieillissant de la Police municipale
- la plantation de 423 arbres dans la commune dans le cadre du dispositif « Arbres en Ville » de la Région
- les travaux d'entretien de la forêt communale.

Au vu des difficultés rencontrées par les professionnels du Village depuis le début de la crise sanitaire, les élus votent l'exonération des redevances d'occupation du domaine public pour les cafés et restaurants pour l'année 2021.

La Commune adhère au règlement départemental d'attribution de la subvention « Opération façades » dans le cadre de l'Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence. Retrouvez le détail de cette opération en p.11.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉCISIONS PRISES LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX AINSI QUE LEUR ENREGISTREMENT SUR LE SITE DE LA COMMUNE

<https://www.saintetiennedugres.com/la-mairie/conseils-municipaux-2/>

> URBANISME

VALORISER ET SÉCURISER L'ENTRÉE EST DU VILLAGE



Une nouvelle entrée Est pour le début de l'année 2022



Après la création de la place centrale et de la place Jean Galeron, la requalification du boulevard Général de Gaulle, Saint-Étienne du Grès poursuit sa mue.

C'est un projet d'ampleur qui va transformer l'entrée Est de la commune et tout à la fois sécuriser les espaces et notamment du carrefour de la RD 99 et de la RD 32, favoriser

la circulation douce par l'intégration de l'EuroVélo8, pour au final créer un « vrai » quartier attractif, dynamique et commerçant avec l'implantation d'un pôle médical de santé privé et le développement de commerces. Selon les plannings, les travaux débiteront à la fin du mois de février pour s'achever au premier trimestre 2022.

Sécuriser et valoriser

En quoi consisteront ces travaux ?

Il s'agit de :

- créer un **terre-plein central ovale**, de séparateurs, d'un plateau de circulation pour abaisser les vitesses des véhicules,
- limiter la **vitesse à 50 km/h** sur la RD 99,
- refaire la chaussée et les **trottoirs**,
- remettre à niveau les **réseaux** Eau, Assainissement et Pluvial,
- enfouir les réseaux Électricité, Téléphone et **Fibre**,
- passer l'éclairage public en **LED**,
- organiser les accès à la Mairie, au Marché et au **Pôle médical**,
- conserver des places de **stationnement** pour une valorisation des commerces,
- sécuriser la traversée de la **piste cyclable** EuroVélo8 qui remontera en Cœur de village,
- limiter la **vitesse à 30 km/h** avenue Notre-Dame du Château et avenue de la République,
- **végétaliser** la place et ses abords.



Des financements

Ces travaux sont rendus possibles grâce au financement à hauteur de 75 % du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône notamment dans le cadre du premier Contrat départemental de développement et d'aménagement. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 1 275 926€ HT, dont 986 945€ HT venant du CD13.

Cet investissement se fera sans augmentation de la part communale des impôts locaux.

La phase 2 de la centrale photovoltaïque s'achève

Le partenariat entre la commune et la société Coruscant se poursuit avec la seconde phase de la centrale de production électrique par énergie solaire initiée en 2015.

En 14 semaines, la centrale photovoltaïque du Marché aux fruits et légumes André Vidau sera complète avec ses 14 ombrières photovoltaïques de 24 500 panneaux solaires, soit 40 000 m² de couverture. Une fois achevée en mars 2021, elle produira 9 500 MWh/an soit l'équivalent de la consommation annuelle de 2 160 foyers.



Le but est triple :

- assurer une rentrée financière constante pour la commune, aujourd'hui par la location de l'espace aérien, et à long terme, par la vente de l'électricité,
- investir dans le développement durable et en s'assurant une future indépendance énergétique.
- attirer plus de producteurs et d'acheteurs sur le marché grâce à la protection qu'elle assure (pluie et soleil) et élargir les possibilités d'animation de l'espace « marché ».

Un pôle médical à la hauteur des besoins des Grésouillais



Une initiative privée pour le bien de tout le village En effet, les professionnels de santé de la commune étaient à l'étroit dans leurs locaux respectifs.

Une initiative privée pour le bien de tout le village En effet, les professionnels de santé de la commune étaient à l'étroit dans

leurs locaux respectifs. Et comme l'union fait la force... Ils rachètent l'ancien poste incendie à la Municipalité, pour lui faire connaître une nouvelle vie, toujours au service des Grésouillais, en le transformant et en l'agrandissant en pôle médical. Ce projet réunira en un lieu unique :

- une pharmacie de 200 m²,
- un cabinet de kinésithérapie de 130 m²,
- un cabinet de podologie de 30 m²,
- la création de deux cabinets médicaux de 70 m² et d'une salle d'attente,
- la création d'un parking de 32 places.

Les travaux devraient débuter courant mars 2021 pour une durée annoncée de 12 mois.

L'EuroVélo8 et les cheminements doux

Après quelques retards, les travaux du tronçon grésouillais de l'EuroVélo8, véloroute touristique entre Cadix (Espagne) et Athènes (Grèce) ont débuté en simultané côté Ouest (derrière le stade Joseph Véran) et Est (depuis les tennis).

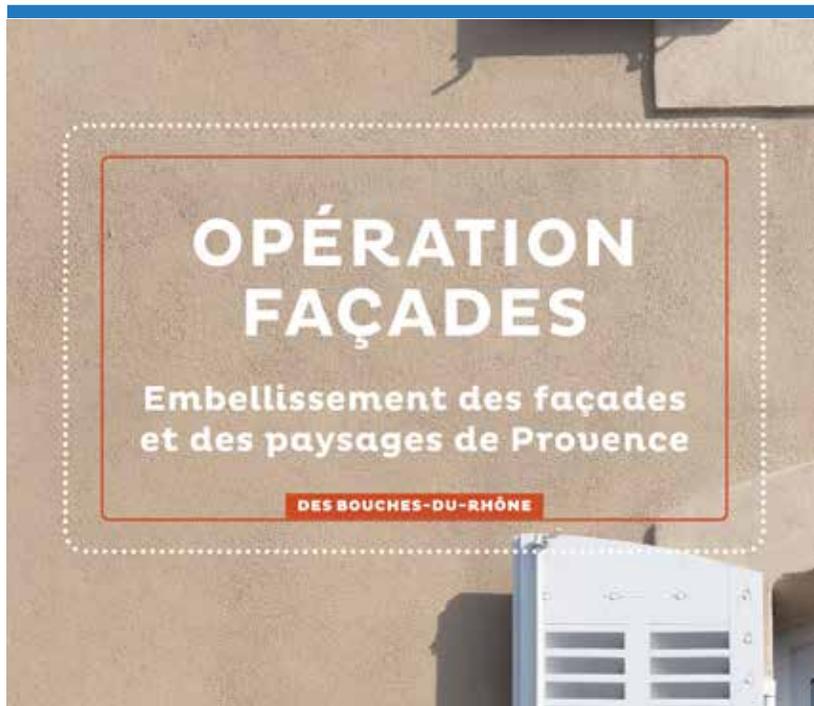
Elle longe l'ancienne voie ferrée Tarascon - Saint-Rémy-de-Provence - Plan d'Orgon. En venant de Tarascon, les cyclistes auront le choix de traverser tranquillement Saint-Étienne du Grès soit en passant par la Malautière et le jardin d'enfants, soit par le Cœur de village via la place l'église et la place centrale. Quel que soit l'itinéraire choisi, ils se rejoignent sur l'esplanade de la Mairie.

Cette piste cyclable répond aux notions d'écologie, de tourisme durable et de circulation apaisée sur l'ensemble de l'agglomération grésouillaise, en particulier pour le déplacement des enfants à vélo.

Ces travaux vont sécuriser les voies existantes par la création ou l'augmentation de cheminements protégés de 3 m de large et la réhabilitation des ouvrages hydrauliques existants, et ainsi favoriser les dessertes locales sécurisées en cœur de village et avec les quartiers excentrés (stade et tennis club, crèche et maison de retraite, écoles, jardin d'enfants - City Park, Quartier Laurade, stade Joseph Véran, zone d'activités).

Cofinancée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône à hauteur de 70 % et par la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur pour les 30 % restants, la piste cyclable devrait être ouverte aux premiers vélos en mai 2021.





« L'opération façades » est lancée

Toujours dans l'objectif d'embellir le Cœur de village, le Conseil municipal de Saint-Étienne du Grès a choisi d'adhérer au règlement départemental d'attribution de la subvention « Opération façades » dans le cadre de l'Aide à l'embellissement des façades et paysages de Provence.

Ce programme, dans le cadre de la requalification du Cœur de village, et avec l'appui technique du Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13), permettra d'aider les propriétaires qui décideront de rénover leurs façades. Ils seront soutenus dans leur choix de participer à l'amélioration du cadre de vie, du paysage urbain et ainsi valoriser l'image de leur commune.

Pour pouvoir lancer cette opération, la Commune a établi un périmètre concerné par ces aides. Les façades concernées sont celles qui vont de la place Jean Galeron, le long de l'avenue de la République jusqu'à l'avenue de Saint-Rémy.

C'est un travail commun entre le particulier, la commune et l'architecte conseil du CAUE 13. Ce dernier va préconiser des recommandations et de types de ravalement lors de la rédaction d'une « fiche de ravalement ». L'attribution des subventions sera fonction du respect de cette dernière.

L'aide communale est fixée à 80 % du montant des travaux, dans la limite d'un coût plafond au m². Pour toute aide attribuée, la Commune bénéficiera en retour d'une subvention de 70 % du Département.

Le calcul de la subvention opération façades est effectué sur la base du montant TTC des travaux éligibles dans la limite d'un coût plafonné à 200 € TTC/m² de façade ravalée (300 € TTC/m² dans le cas de remplacement de fenêtres par des menuiseries bois, métalliques ou au titre du surcoût architectural ou technique...).

Cette subvention est cumulable avec toute autre aide (ANAH, Caisses de retraites, crédit d'impôt pour la transition énergétique, éco prêt à taux zéro, dispositif éco-rénov du CD13, Fondation du Patrimoine etc.).

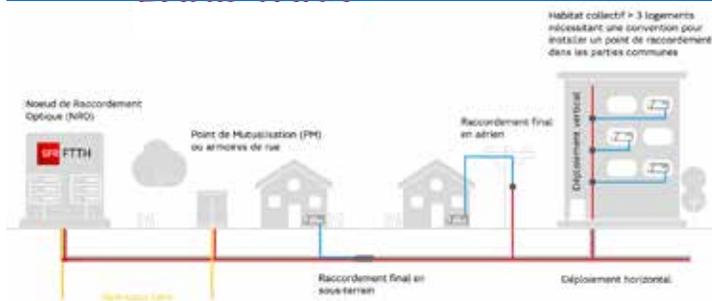
Attention, cette aide ne peut fonctionner que si votre projet de ravalement de façades n'est pas commencé. De plus, elle ne sera versée qu'une fois les travaux finis et les factures payées.



Vous êtes intéressé et vous souhaitez des renseignements, contactez :

- Le service urbanisme : 06 30 00 21 01 - l.pastor@saintetiennedugres.com
- Le CAUE 13 : www.caue13.fr/operation-facades

En 2021, tout le village passera à la fibre



Le Très Haut Débit est attendu un peu comme le messie de l'internet dans le village. Après de multiples rebondissements depuis près d'un an, grâce aux équipes de SFR FTTH, filiale Infrastructure du groupe Altice, l'arrivée de la fibre optique chez les particuliers est programmée pour mi-avril 2014 pour 691 prises, les 590 autres prévues à l'été 2021.

Le débit proposé sera de 1 Gbit/s, soit 50 fois plus rapide en moyenne que l'ADSL, avec des évolutions possibles à 5, 10, 20 Gbit/s au fil des années et de l'accroissement des usages. Le

réseau SFR FTTH sera ouvert à tous les opérateurs. Le client final pourra choisir son offre Fibre parmi les offres proposées par les opérateurs ou Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) présents sur le nouveau réseau. Il n'y a pas d'exclusivité. 100% du territoire sera desservi et le réseau sera dimensionné pour permettre de raccorder également en fibre les nouveaux logements récemment construits ou en cours de construction.

Quelle est la marche à suivre ?

- En tout premier lieu, pour savoir si vous êtes éligible : connectez-vous sur www.lafibre13.fr
- Le réseau mutualisé déployé par SFR FTTH étant ouvert à tous les fournisseurs d'accès internet, particuliers ou professionnels peuvent être démarchés par eux ou alors directement les contacter

Pour être éligible à la fibre vous devez avoir une adresse conforme enregistrée dans la « Base adresse nationale » et qui comporte un numéro, un type de voie et un nom. La Commune a engagé les démarches pour s'en assurer.

L'adressage, une nécessaire nécessité

Nouvelle dénomination des voies et numérotation des habitations

Saint-Étienne du Grès a 86 ans d'existence, né en 1935 date à laquelle il n'a plus été un quartier de Tarascon. Le village s'est construit autour des mas séculaires, des lieux-dits et de ses extensions urbaines modernes.

L'arrivée de la fibre bouscule cet état de fait : avoir la fibre dans son logement nécessite d'avoir une adresse conforme à la base adresse nationale (BAN). Ce qui n'est pas le cas pour tous les foyers grésouillais.

Cette démarche répond aussi à des usages pratiques : identification rapide des lieux par les services de secours,

cohérence avec les données GPS et amélioration des livraisons générées par le e-commerce.

Depuis plusieurs semaines, la Commune a lancé un audit pour recenser les voies non conformes, éviter les homonymies, renommer ou créer des voies, rendre cohérente la numérotation... Un dossier lourd et complexe qui va impliquer pour certains habitants des changements. Ils seront personnellement informés par courrier.

Mais nous y reviendrons en détails dès que l'audit sera achevé et les propositions actées par la Commission municipale d'Urbanisme.

Plus d'informations :

www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-adresse-nationale

Le WiFi public s'étend sur le domaine public

Habitants et touristes bénéficiaient déjà sur la place centrale d'un WiFi public développé par la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles. Ce réseau est désormais doublé par celui mis en place grâce au financement de l'Union Européenne, le WiFi4EU.

Ce projet européen, mis en place depuis 2018 dans le cadre du volet télécommunication du Mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), promeut la connectivité WiFi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics tels que les parcs, les places, les bâtiments publics, les bibliothèques, les centres de santé, les musées, etc.

Le budget global de WiFi4EU s'élève à 120 M€ et le coupon WiFi4EU représente un montant forfaitaire de 15 000€ par commune pour équiper les lieux de vie publique dans un délai de 18 mois après signature de la convention avec l'Europe. Les bénéficiaires ont été sélectionnés selon le principe du « premier arrivé, premier servi », en veillant cependant à ce que tous les États membres puissent bénéficier d'un nombre minimum de subventions.

En octobre 2019, Saint-Étienne du Grès a candidaté lors de l'appel d'offre n°3 et a obtenu le précieux coupon destiné à financer l'achat du matériel, les coûts de fonctionnement, l'entretien et la maintenance.



Les zones désormais couvertes par les « hotspots » :

- à la mairie en WiFi4EU pour couvrir les deux salles de réunions et la cour,
- sur la partie ouest de la place centrale, en WiFi4EU pour compléter la couverture existante,
- au marché en WiFi4EU dans les zones acheteurs, producteurs et parking VL-brocante (effectif mi-2021 dès la fin des travaux des ombrières photovoltaïques),
- à la bibliothèque, sous l'égide la CCVBA,
- à la Maison des Associations, mis en place par la Municipalité.

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Denis Arnoux, le premier délégué au Développement durable



On le connaissait sous sa casquette festive avec la Peña de Saint-Étienne du Grès. On va désormais mieux le connaître sous un angle politique, comme conseiller municipal délégué au Développement durable et à l'Environnement.

Une lourde responsabilité pour ce jeune retraité qui va œuvrer dans un axe fort de cette nouvelle mandature. De sa carrière dans les travaux publics et plus spécialement dans le retraitement des déchets créés par les travaux, Denis Arnoux est très soucieux de la préservation de l'environnement, mettant ses connaissances techniques et sa sensibilité de fils d'agriculteurs au service de la Commune. De nombreux chantiers l'attendent car la Municipalité souhaite envisager tous ses projets sous l'angle du développement durable.

• Arbres en ville

Cette opération initiée par la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur, dans le cadre de son plan climat « une COP d'avance » veut ramener le végétal au cœur des agglomérations, favorisant la biodiversité et compensant le changement climatique. **« Cette campagne subventionnée pour la Commune à hauteur de 40 000 € par la Région va nous permettre de planter 423 arbres et ainsi créer des zones fraîches naturelles en divers lieux. »** Le CD 13 a aussi été sollicité dans le cadre du dispositif « Provence verte » pour l'obtention d'une subvention de 35 %. Dans un premier temps, ces plantations seront réparties entre le jardin d'enfants et le city-park, les futurs parkings de la Maison du Bel Âge, de la place Jean Galeron, de l'entrée de Laurade...

• Zéro phyto

Soutenue par le Parc naturel régional des Alpilles, la Commune s'est engagée pour une politique « zéro phyto » dans les travaux communaux d'entretien des espaces verts. Cela sous-entend aussi l'acceptation de l'herbe dite « mauvaise » dans l'espace urbain. Denis Arnoux en assurera le suivi et son développement, soutenu dans son action par le Parc naturel régional des Alpilles.

• Platanes malades

Le chancre coloré, notamment, a fait des ravages sur notre commune : sur une partie du marché aux fruits et légumes André Vidau et dernièrement sur l'avenue de la République. Ce parasite ne peut être éradiqué que par abattage du sujet touché ainsi que des arbres dans un périmètre de 35 m. Aucun nouveau platane ne sera replanté pour éviter le retour du champignon mais des essences locales compatibles comme le micocoulier, l'érable et l'orme. Cela fait partie de l'engagement « Un arbre abattu, un arbre planté ».

• Villes et village fleuris

Saint-Étienne du Grès a choisi de participer pour la première fois au concours « Villes et villages fleuris ». **« Nous avons le projet de rendre accueillant les entrées du village avec des fleurs, des compositions florales ou minérales avec des cactées sur les différents axes d'accès. Le cœur de village sera également pourvu de plantes nécessitant peu d'entretien et peu gourmandes en eau (type méditerranéen) ».** Embellir oui mais dans le respect des ressources naturelles ! Dans le cadre de ses missions, il aura aussi un œil attentif et « durable » sur la signalétique et le mobilier urbain qui seront installés dans le village.

Zoom sur... le Cours du Loup

Dans le cadre de l'Eco quartier Pomeyrol - Cours du Loup qui sortira de terre d'ici trois ans, une « coulée verte » sera créée. Ce sera un jardin public au cœur de ce nouveau quartier, d'environ 2 ha avec une diversité d'espèces : 60 arbres de première grandeur, 60 arbres de taille moyenne, et 48 arbres fruitiers pour récréer une diversité végétale et attirer de nombreux animaux et insectes pour l'équilibre écologique.

> LES TRAVAUX

Elagage et abattage pour sécuriser les voies



Des arbres trop hauts peuvent être une menace pour les habitations et pour les piétons en cas de grand vent et de chutes.

Pour palier cela, la Municipalité procède à l'élagage des arbres voir à l'abattage quand le sujet est devenu trop menaçant. Ces actions sont réparties sur plusieurs années. Ainsi en début d'année, une première campagne de travaux a été menée en différents lieux du village : avenue des Alpilles,

avenue du Camping et du Stade, place Dorlhac de Borne et avenue de la République. Cela se continuera d'année en année afin d'entretenir tous les arbres en cœur de village.

L'entreprise Rieu, en charge de ces travaux, s'est chargée aussi bien des coupes que du transport des déchets qui sont déchetés pour être réutilisés en broyat dans les futures plantations. Pour les déchets contaminés par le chancre, ils sont brûlés en évitant la dispersion des cendres.

Le chemin du Pont Carlin se refait une beauté pour plus de sécurité

C'est un secteur particulièrement redouté : l'intersection du chemin du Pont Carlin avec la RD99, entre Saint-Étienne du Grès et Mas-Blanc des Alpilles.

Les riverains avaient fréquemment interpellé la Municipalité. La voie étant intercommunale, Jean Mangion est intervenu auprès de la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles.

Menés par les services de la CCVBA, les travaux consistent en la réfection de 240 m de chaussée du chemin du Pont Carlin entre la RD 99 et la piste. Ils interviennent au terme de nombreuses reprises de l'ensemble des réseaux d'eau potable, d'assainissement, de renforcement électrique et de l'enfouissement partiel de la fibre.

Ils créeront aussi un cheminement piétonnier sécurisé le long de la voie, des stationnements et des espaces verts mais également sera entrepris la couverture partielle du gaudre longeant la chaussée.



L'installation de feux tricolores temporisés sécurisera l'intersection avec la RD99.

Les travaux débutent début mars 2020 pour une durée de 5 mois.

> CIRCULATION

Limitations à 20 et 30 km/h : un village plus sûr et plus serein

2 021 marquera le passage de l'agglomération à 30 km/h et la création d'une zone partagée à 20 km/h en Cœur de village. Un engagement de campagne qui est devenu réalité.

Après les travaux en Cœur de village, un nouveau pas est franchi avec l'abaissement de la vitesse à 30km/h dans toute l'agglomération selon d'arrêté municipal n°2020-237 en date du 1^{er} décembre 2020.

En particulier :

- Avenue de la République, de la Mairie à la place centrale, puis de la place centrale à la place Jean Galeron
- Boulevard Général de Gaulle, de l'ancienne Poste à l'avenue du Stade et du Camping
- Avenue du Stade et du Camping, de la RD99 à la place Jean Galeron
- Avenue d'Arles, du cimetière à la place Jean Galeron
- Avenue Mireille et avenue Notre-Dame du Château

De plus, une zone partagée est créée place centrale et avenue Frédéric Mistral au droit des écoles. Dans cet espace, la limitation est de 20 km/h pour tous les véhicules, les piétons sont prioritaires.

Ces limitations ne concernent pas la RD99, classée route à grande circulation, qui reste limitée à 50 km/h et 70 km/h

De plus, un panneau « stop » a été installé sur l'avenue de la République, au croisement avec l'avenue Frédéric Mistral pour encore améliorer la sécurité et faire ralentir la circulation. Une pré signalisation sera mise en place prochainement.



3 questions au Lieutenant Christophe Masson, Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy de Provence



1. De par votre expérience, que pensez-vous de l'abaissement de la vitesse en agglomération à 30 km/h et la création d'une zone partagée à 20 km/h ?

Je n'y vois que des bénéfices, au-delà de la limitation des nuisances et des intérêts pour la collectivité, ces dispositifs conduisent à un meilleur partage entre les différents modes de déplacement. Ces limitations permettent également de réduire les distances de freinage et par conséquent entraînent une baisse des accidents, car rappelons le, la vitesse qu'elle soit excessive ou inadaptée est la première cause des accidents mortels sur notre territoire. Pour reprendre une campagne de prévention de la sécurité routière " les accidents de la route ne s'arrêtent pas en ville".

2. Des conseils ou astuces pour bien respecter les limitations ?

Selon moi le premier conseil est l'exclusivité, concrètement la conduite est exclusive de toute autre action. La concentration et l'anticipation sont également des critères essentiels à la conduite. En agglomération le risque qu'une personne traverse, qu'un véhicule sorte de son emplacement est plus probable que sur les autres axes de circulation. La baisse de la vitesse entraîne automatiquement une réactivité plus performante. Il ne faut pas avoir les yeux rivés sur son compteur, la notion de vitesse s'acquiert avec l'expérience. Désormais les véhicules disposent pour une grande majorité de capteurs et d'indicateurs du dépassement de la vitesse, lorsque ces capteurs sonnent c'est déjà une indication. Le conseil que je pourrais vous donner c'est de ne surtout pas désactiver ces outils.

Pour revenir sur la notion de l'exclusivité, je vais vous citer quelques exemples de choses à ne pas faire et que malheureusement nous pouvons être amenés à constater lors de nos services : l'usage du téléphone, les conducteurs qui s'alimentent, les manipulations des différents outils intégrés dans les habitacles (GPS, radio...). J'ai pu aussi voir des situations totalement irréalistes, certains automobilistes lisent le journal en conduisant, des conducteurs de poids lourds qui regardent des films, jusqu'à celui qui jouait du cornet au volant de sa voiture.

3. Allez-vous faire des contrôles ?

Bien évidemment, après la phase pédagogique, il y aura une phase de contrôle qui conduira à une verbalisation des automobilistes qui ne respecteront pas les règles. Je tiens à préciser que nous ne sommes pas là pour piéger les automobilistes, mais pour protéger ces derniers mais aussi les autres usagers. Pour ce faire nous nous devons de sanctionner les infractions graves génératrices d'accident telles que la vitesse, le refus de priorité, le dépassement dangereux et les conduites addictives sous ses différentes formes. Cette mission de police de la route sur la commune de Saint-Étienne-du-Grès est réalisée par les militaires de la gendarmerie nationale (brigade, peloton de surveillance et d'intervention et la brigade motorisée) mais aussi par les effectifs de la police municipale. Ces contrôles "vitesse" seront ainsi réalisés avec des cinémomètres laser (plus connus sous l'appellation « jumelles ») mais aussi par le biais de moyens embarqués à bord des véhicules non sérigraphiés (peu visibles par l'usager).

J'invite également la population à signaler à nos services, à la mairie et à la Police municipale, les zones qui pourraient être identifiées comme dangereuses (vitesse, manque de visibilité, non-respect des priorités...). La "sécurité routière", c'est aussi l'affaire de tous.

> SÉCURITÉ

La Police Municipale, au service de la commune



Didier Szewczikowski et Éric Auphan connaissent la commune comme leur poche : normal, ils « sont » la Police municipale de Saint-Étienne du Grès, avec de multiples missions visibles et puis d'autres plus obscures, entre prévention et répression.

On ne peut les manquer aux écoles, lors des festivités, présence rassurante. Ils assurent des rondes régulières sur tout le territoire communal et ont à cœur de faire respecter les arrêtés municipaux (stationnement, dépôts d'ordures sauvages, etc.). Il assure aussi trois après-midis par semaine la sécurité et le respect de la réglementation sur le marché aux fruits et légumes André Vidau. Mais, il y a une part du travail de l'ombre qui est tout aussi importante pour assurer le bon fonctionnement du village comme la distribution des convocations ou des courriers officiels, la liaison administrative entre la Mairie, la Sous-Préfecture, la

Trésorerie... Ils assurent la police funéraire et le service d'honneur lors des commémorations par exemple. Sans oublier l'exploitation de la vidéoprotection – ils sont les seuls, avec le maire à pouvoir visionner les images - et le travail en étroite collaboration avec la Brigade territoriale de Gendarmerie de Saint-Rémy de Provence pour la résolution d'enquêtes. Par ailleurs, ils arrivent aussi en soutien du Centre de secours de la commune lors des interventions des pompiers.

Deux policiers municipaux toujours au top grâce aux stages et formations qu'ils effectuent très régulièrement.

Contact :
06 99 17 83 33 et 06 60 45 65 28
police.municipale@saintetiennedugres.com
www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/Police-
municipale

La vidéoprotection poursuit son développement



Depuis 2016, la commune de Saint-Étienne du Grès est sous vidéoprotection : 34 caméras installées sur le domaine public, à des endroits stratégiques du village.

Une nécessité face à la montée des méfaits du quotidien, pour assurer la surveillance des bâtiments communaux, des carrefours et des voies de circulation.

Une première tranche de 25 caméras a été installée en cœur de village, sur les bâtiments publics et sur le marché. La seconde de 9 caméras en 4G assure les entrées et sorties d'agglomération ainsi que le cimetière. Une nouvelle tranche permettra d'équiper et d'assurer la protection des entrées de lotissements, du parvis de l'église, des accès à la crèche de l'avenue Mireille et du futur parking du Bel Âge.

Mais pas d'inquiétude : les parties privées sont floutées, les images sont stockées sur un disque dur durant 15 jours avant d'être effacées. Elles ne sont visionnables que par les policiers municipaux, le maire et les officiers de police judiciaire sur réquisition du procureur de la République.

L'utilisation de ces images est donc soumise à un cadre très strict, pour protéger la vie privée des Grésouillais.

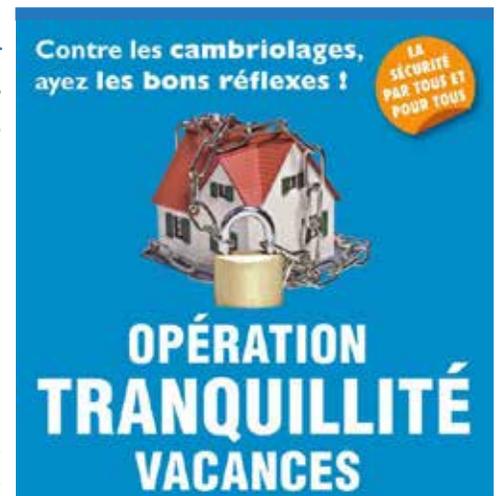
Une opération qui a été menée grâce aux subventions du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Vacances tranquilles ? Prévenez la police de votre absence

Un long week-end de détente ? Une ou plusieurs semaines de vacances ? Et toujours un peu l'inquiétude de savoir son domicile sans surveillance autre que celle des voisins (quand il y en a).

Déjà, signalez votre absence à la Police municipale via le formulaire de « déclaration d'absence longue durée » disponible sur le site internet de la Mairie pour qu'elle jette un œil vigilant lors de ses rondes quotidiennes

En complément de la déclaration d'absence longue durée auprès de la Police municipale, vous pouvez aussi signaler votre absence auprès de la Gendarmerie dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances. La brigade territoriale de Saint-Rémy de Provence organisera des patrouilles pour surveiller votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier du service, vous devez vous rendre à la brigade de Gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ. Si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, vous devrez prévenir la Gendarmerie de Saint-Rémy de Provence. Ce dispositif fonctionne toute l'année !



Tous les formulaires sont disponibles sur le site de la mairie
www.saintetiennedugres.com/infos-pratiques/police-municipale



Au quotidien, la Participation citoyenne

Mise en place en 2019, la Participation citoyenne vise à lutter contre les incivilités et la délinquance d'appropriation (cambriolages, vols dans les jardins, vols de véhicule, vols à la roulotte...), à mieux protéger la population, à optimiser l'action de la Gendarmerie et de la Police municipale, et à accroître l'efficacité de la prévention au plus près des citoyens.

En sensibilisant les habitants d'un quartier à être attentif à leur voisinage, elle rappelle le devoir citoyen de chacun.

Pour une plus grande efficacité, elle repose sur des référents dans chaque quartier en liaison directe avec un correspondant de la brigade de Gendarmerie de Saint-Rémy de Provence. Il ne s'agit pas pour eux de se substituer, en aucun cas, aux forces de l'ordre mais bien de les aider en leur signalant tout événement suspect ou inquiétant. En ces temps de couvre-feu, leur action discrète est rassurante.

Vous êtes intéressé(e), contactez Catherine Véran, Déléguée à la Sécurité et à Prévention de la Délinquance.
catherine.veran494@orange.fr

Un nouveau réflexe : la brigade numérique

Cette brigade spécialisée de la Gendarmerie nationale propose à tout citoyen un contact simplifié, 24h/24 et 7j/7, pour répondre à leurs interrogations non urgentes concernant la sécurité du quotidien.

Partant du constat que les citoyens ont moins le temps de se rendre dans les unités territoriales, l'ambition de la brigade numérique est de fluidifier la relation entre les usagers et les gendarmes, à partir d'objets connectés tels que des smartphones, tablettes et ordinateurs devenus d'usage courant. Les 20 gendarmes de la brigade numérique complètent et démultiplient ainsi les capacités d'accueil des unités territoriales.

Le citoyen peut ainsi, depuis l'interface de son choix, les contacter en permanence. Plusieurs canaux sont proposés tels les réseaux sociaux, le tchat et le formulaire de contact.

Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. Cette brigade gère les démarches administratives, les demandes judiciaires spécifiques, les conditions de recrutement, mais aussi l'accueil des femmes victimes de violences.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
 @gendarmerienationale
 @gendarmerie



> ÉCONOMIE

La crise n'a pas ébranlé le Marché André-Vidau

La Covid est bien évidemment passée par le Marché aux fruits et légumes André Vidau, sans pour autant lui faire connaître de gros revers : il est resté ouvert à tous les producteurs qui ont pu vendre leur production, assurant l'approvisionnement en produits frais et de qualité les acheteurs de la région.

Une poursuite des activités qui a pu se faire avec l'implication de tous : le service du marché, les élus, les producteurs et les acheteurs qui se sont adaptés et pour permettre d'assurer les échanges tout en assurant la sécurité de tous, face à la propagation du virus. Une bonne volonté de tous qui a permis qu'aucun cas de contamination sur le marché ne soit relevé. L'autre gros défi de l'année 2020 a été de réorganiser l'ensemble du marché, et ses différents espaces, pour permettre les travaux des nouvelles ombrières photovoltaïques sur la partie sud du marché ainsi qu'en lieu et place du hangar détruit.

C'est durant la saison hivernale, où il y a moins d'utilisateurs, que les travaux ont pu être programmé : les abonnés de la partie Sud ont été déplacés le temps des travaux sous l'ombrière B, ainsi que sur la partie « petit marché des producteurs », devant Alpilles Céréales.

Un déplacement qui a permis à tous de pouvoir continuer de travailler durant les travaux.

Une nouvelle organisation

Les premières fraises et asperges sont présentes sur le marché, annonciatrices du début de la saison. Cette nouvelle campagne débutera réellement vers la mi-Mars avec une nouvelle configuration du site.

Initialement prévue pour une durée de 4 mois, et grâce à une très bonne collaboration du constructeur avec l'organisation du marché, la deuxième tranche de couverture en panneaux photovoltaïques est pratiquement achevée, désormais c'est un espace de 40 000 m² couverts qui est proposé aux utilisateurs du marché. Les travaux de revêtement de sol, indispensables au bon fonctionnement du site, devraient débuter courant le mois de mars.

La partie nord réservée aux acheteurs représente 277 carreaux dont 32 en poids-lourds : tout est entièrement réservé et loué à l'année !

Le remplacement du vieux hangar par un espace abrité et deux fois plus grand, sera divisé en 10 emplacements réservés aux professionnels revendeurs, tous retenus et loués.

La partie Sud-Est récemment couverte représente 156 emplacements dont 24 en poids lourds. Cet espace a été entièrement reconfiguré et adapté en fonction de son utilisation. De quoi permettre à nos Producteurs de travailler plus confortablement.

La totalité de ces nouveaux carreaux sont eux aussi réservés et loués à l'année.

Prochaine étape : "le petit marché" ou le marché des invendus

Au début du printemps, le marché des invendus va être réorganisé notamment son accès qui sera modifié en raison du début des travaux de la future esplanade qui va notablement changer l'entrée Est du village.

Des renforts d'été viendront compléter l'équipe déjà en place, ce qui permettra de bien gérer l'organisation du marché, qui rappelons-le, est le plus important marché de gros des après-midis de la région PACA.

La seconde phase de la centrale photovoltaïque en cours de finition

Les quatre nouvelles ombrières de 8m de haut, construites par Coruscant sur la partie Sud dite « marché des producteurs » soit 11 500 m², sont sorties de terre en quelques mois. Les derniers panneaux ont été installés mi-février !

Non seulement ces constructions fabriquent 9 500 MWh/an d'électricité réinjecté dans le réseau électrique, rapportent une somme non négligeable au budget de la commune qui loue l'espace aérien, mais sont un atout pour les utilisateurs qui profitent de leur protection. Bien à l'abri, fruits et légumes ne sont pas impactés ni par le soleil ni par la pluie !



DES PLATANES ABATTUS DANS LA PARTIE SUD-EST DU MARCHÉ

Ce ne sont pas des arbres vigoureux qui ont été coupés, mais des sujets condamnés à très court terme.

En effet, avant que la décision de construire ait été prise, une étude sanitaire des arbres a été demandé au Groupement de défense contre les organismes nuisibles des Cultures (GDON) : le constat était sans appel : plusieurs champignons et maladies ont été recensés (chancre coloré, zeuzère, cossus gâte-bois). De plus, le système racinaire des arbres a été fragilisé par le passage régulier depuis de nombreuses années des camions des producteurs et acheteurs sur l'asphalte, empêchant les arbres de se développer normalement. La sécheresse et la canicule de l'été n'ayant fait qu'aggraver leur mauvais état.

Angélique et Sandrine lancent « le Marché des Alpilles »

L'année 2020 et ce double confinement n'auront pas été évidents ni pour les Grésouillais, et encore moins pour les commerces. Pour plus d'un, ce fut le temps des constats, des remises en cause et des envies de changements, pour mieux vivre.

C'est ce qu'il s'est passé pour Sandrine et Angélique, deux amies de longue date.

Chacune passionnée, très investie par leur métier respectif mais ressentant aussi une certaine lassitude, un besoin de se lancer un nouveau défi, d'avoir un nouvel horizon professionnel.

Angélique Martin, aide-soignante de métier, est mariée avec un producteur et vit intensément cette passion de la terre. Sandrine Thiesgen, ayant réalisée des études de comptabilité gestion, mariée à un entrepreneur, a un esprit commercial. Comment exploiter leurs qualités ? En ouvrant une épicerie-primeurs où les producteurs locaux sont mis à l'honneur, avec un large choix de fruits et légumes, ainsi qu'une partie épicerie fine spécialisée dans les produits italiens.

Le lieu est tout trouvé : l'établissement des Thiesgen qui a dû fermer, faute au Covid, au carrefour de Laurade. Tout l'espace est repensé pour permettre un large passage et la mise en valeur des produits : amis et familles se sont mobilisés pour les aider dans leur projet : peinture, confection des meubles en caisses de pommes recyclées, création sur-mesure du compte d'accueil, décoration des locaux. Tout a été créé avec des paloxs en bois, des palettes, des caisses de pommes...

Les deux amies s'entourent de salariés dynamiques pour assurer les heures d'ouvertures, et s'adapter aux mesures sanitaires (distanciation, gel hydroalcoolique, couvre-feu, confinement...). Et les clients sont au rendez-vous, ravis de trouver des fruits et légumes de qualité, en circuit court, des vins sélectionnés par Xavier le caviste de Grès vin, tout ce qu'il faut pour les apéritifs en famille, entre amis... (ou en skypapero). Sans oublier, en provenance direct d'Italie, pâtes, sauces, antipasti... ou encore de délicieux paniers thématiques.



Et comme le gaspillage n'est pas de mise, en fin de journée, des paniers d'invendus à petit prix sont proposés.

Avec Angélique et Sandrine, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme et se bonifie !

Contacts :

04 90 47 73 96

www.lemarchedesalpilles.fr

[@lemarchedesalpilles](https://www.facebook.com/lemarchedesalpilles)

Vous prendrez bien une petite galette ?



Mistral galette s'est installé depuis le début l'année sur la place Pierre Emmanuel. Tous les lundis, à partir de midi, Johann et Virginie proposent de délicieuses galettes garnies.

Des vraies, celles à la farine de sarrasin, comme en Bretagne.

C'est là que le jeune couple les a découvertes, quand Johann, à l'époque gardien de but professionnel, évoluait au Stade Rennais ! Au moment de la reconversion, quand la petite famille était de retour dans le sud, l'idée d'un food-truck réunissant Bretagne et Provence était la bonne. Avec les chantant nom de « Montagnette », « Cigarette » ou « Feria », venez déguster un bout de Bretagne avec des produits bios et/ou locaux. Et c'est sans compter les crêpes sucrées au caramel beurre salé maison. Commande recommandée.

Contacts :

06 63 70 97 56

mistralgalette@gmail.com

[@mistralgalette](https://www.facebook.com/mistralgalette)

> ÉCONOMIE

Alicia Godey, la nouvelle ostéopathe

Après le départ d'Emilie Chartroux vers d'autres horizons plus froids, le village attendait sa remplaçante. C'est chose faite depuis juillet dernier !

C'est en voisine qu'Alicia Godey a repris le cabinet d'ostéopathie puisqu'elle est originaire de Rognonas. Après 5 années d'études à l'Institut de formation en ostéopathie du Grand Avignon, elle pratique dans le même esprit que sa prédécesseure, restant à l'écoute de ses patients. En soin ou en prévention, n'hésitez pas à la consulter.

Le cabinet est ouvert du lundi au jeudi, de 8h à 19h.

Sur rendez-vous :
06 14 72 34 31

 aliciagodeyosteo@gmail.com
 @Alicia-Godey-Ostéopathe-DO



Les bons poulets rôtis de Jean-Luc

Depuis cet été, la rôtisserie de Jean-Luc s'est posée tous les samedis matin de 8h à 13h, devant les Légumes du Grès, pour le plus grand plaisir des Grésouillais. Au programme, poulets rôtis « Label Rouge » ou standard, entier ou des cuisses, des petits légumes dans le jus, des andouillettes filière 5A, des caillettes, jambonneaux... et bien d'autres plats traiteurs en fonction des saisons mais aussi des demandes des clients ! Pour un repas du samedi midi en toute tranquillité et plein de saveurs, Jean-Luc saura vous convaincre.

Contacts :

06 16 71 55 81

 @LaRôtisserieJLC

Melvin Tortonda, un nouveau pro de l'immobilier

Vous avez un projet immobilier ? Melvin Tortonda peut vous aider. Mandataire immobilier indépendant, ce jeune Grésouillais va vous accompagner de A à Z dans votre projet d'achat ou de vente de votre bien.

Après une école de commerce et un passage professionnel dans le secteur bancaire, cet enfant du village s'est tourné vers l'immobilier car ce qu'il aime c'est le contact ! S'il a lancé son activité en janvier dernier, la crise sanitaire et le confinement ont momentanément interrompu son activité : les visites virtuelles, très peu pour lui. Il a donc mis à profit ce temps de confinement pour poursuivre sa formation.

Si vous cherchez ou vendez dans le secteur Saint-Étienne du Grès, Saint-Rémy de Provence, Maillane, Graveson, Le Paradou, Mas-Blanc des Alpilles ou Tarascon, pensez aussi à Melvin Tortonda.

Contacts :

06 59 38 76 27

 melvintortonda@lmdimmobilier.fr





Les Légumes du Grès : déjà 5 ans

Depuis maintenant cinq ans, ils débordent d'activités : primeurs, épicerie fine, traiteur, relais colis...

Les Légumes du Grès ont marqué le village, restant aux côtés de ses habitants quelle que soit la situation, même en période de confinement. Multipliant les solutions pour les approvisionner, Stéphanie, Frédéric et Cyril ont aussi la main sur le cœur, offrant des fruits frais aux personnels soignants des hôpitaux de la région. Une cagnotte est toujours ouverte dans le magasin à cet effet, pour leur ajouter des fruits à prix coutant. Tous les vendredis après-midi, c'est corvée d'épluchage de légumes avec leur fidèles clients pour concocter de la soupe pour le Secours populaire d'Arles. Leur nouvelle initiative, c'est de tendre la main aux étudiants qui peuvent avoir des difficultés à se nourrir correctement, le couvre-feu, la fermeture des restos et cafés ayant taris les petits boulots qui leur permettait de mieux vivre.

Contacts :
07 77 28 15 02
f @legumesdugres

L'hôtel Mas Vidau, le premier de la marque « Valeurs parc »

On connaissait la douceur de séjourner à l'Hôtel Mas Vidau, dans son parc ombragé rafraîchi par sa piscine, profitant du calme d'une de ses huit chambres de charme.

Mais une nouveauté vient récompenser le travail de Véronique et Jean-Roch Veillet, les heureux propriétaires : ils sont les premiers de Saint-Étienne du Grès à obtenir la marque « Valeurs parc » pour leur établissement. Les voilà ambassadeurs des Alpilles !

Un titre qui leur convient particulièrement car ils avaient déjà à cœur de mettre en valeur la richesse du territoire, aussi bien des paysages, de sa culture que des bonnes productions locales ! *« Nous sommes originaires de Savoie, une région de parcs naturels. Il nous tenait à cœur de préserver et de mettre en valeur notre nouvelle région. »* Amateurs de randonnée, ils conseillent facilement les différents chemins de balade tout autour du village : *« On les a testés avant d'en parler ! Saint-Étienne du Grès est une position très centrale aussi bien pour visiter les Alpilles, que la Camargue ou Avignon... avec tous les avantages du calme d'un petit village. »* Un réel atout pour leur établissement.

Toujours prêts à s'intégrer dans le développement du village.

Parmi les changements apportés pour l'obtention de cette marque, une très belle enseigne en fer forgé, un effort plus appuyé sur la gestion des déchets, l'utilisation de produits d'entretien plus respectueux, la proposition de produits locaux ou fait maison, le conseil pour faire découvrir les balades ... *« On ne s'est pas forcé, c'était déjà dans notre manière de faire ! »*

Et les clients n'ont pas attendu cette récompense pour y séjourner, notamment des citadins venus s'évader le temps d'un week-end de l'oppression de la ville, surtout après le premier confinement. Un temps mis à profit pour faire quelques travaux comme les huisseries donnant sur l'avenue Notre-Dame du Château, pour améliorer l'isolation phonique



des chambres, ou la devanture qui était une passoire thermique. *« Nous referons aussi les fenêtres côté jardin, mais en privilégiant l'esthétique de la façade. »* La prochaine étape ? L'obtention du label « Accueil vélo » pour être une étape incontournable sur la très prochaine EuroVélo8.

Contacts :
04 90 47 63 71
www.hotel-mas-vidau.com/fr
f @lemasvidau

> CÉRÉMONIES

2020 en images

Les commémorations et cérémonies de l'année 2020 ont toutes été respectées mais en comité restreint, en fonction des conditions sanitaires en vigueur à ce moment-là. Retour en images.



14 JUILLET
Fête Nationale



26 AVRIL
Aux victimes et héros
de la Déportation



8 MAI
Commémoration
de la Victoire de 1945



27 MAI
Journée Nationale de la
Résistance



8 JUIN
Aux morts pour la France
en Indochine



18 JUIN
Appel du Général De Gaulle



19 JUILLET
Hommage aux Justes de
France



11 NOVEMBRE
Commémoration de
l'Armistice de 1918



5 DÉCEMBRE
Aux morts de la guerre
d'Algérie

Le calendrier des cérémonies pour 2021

Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire, prolongé jusqu'au 1er juin, les commémorations nationales seront célébrées à Saint-Étienne du Grès dans le strict respect des contraintes sanitaires et des gestes barrières.

- **Vendredi 19 mars** : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
- **Dimanche 25 avril** : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation
- **Samedi 8 mai** : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. Ce même jour seront célébrées la Journée de l'Europe et la Fête nationale de Jeanne d'Arc et du patriotisme
- **Judi 27 mai** : Journée nationale de la Résistance

- **Mardi 8 juin** : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine
- **Vendredi 18 juin** : Journée nationale commémorative de l'Appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940, à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi
- **Mercredi 14 juillet** : Fête nationale
- **Dimanche 16 juillet** : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux "Justes" de France
- **Samedi 25 septembre** : Journée nationale d'hommage aux harkis à Mas-Thibert
- **Judi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage rendu à tous les morts pour la France
- **Dimanche 5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie



L'hommage : Louis Nicolas n'est plus

Figure emblématique du village, Louis Nicolas est décédé mardi 19 janvier à l'âge de 82 ans. Ancien combattant d'Algérie, porte-drapeau fidèle de l'association patriotique UNC-AFN de Saint-Étienne du Grès, il était de toutes les cérémonies, ne manquant aucune commémoration même quand il était fatigué. Louis Nicolas incarnait le Devoir de Mémoire que nous devons aux Morts pour la France.

Cette même fidélité, il l'avait à la Société Saint-Eloi dont il était un fervent membre, défenseur passionné des traditions de la Carreto ramado et de toutes les valeurs qu'elle véhicule.

Comité restreint pour la Sainte-Barbe 2020



Le Centre de secours au grand complet, les quelques familles des sapeurs-pompiers honorés, les autorités en petit nombre étaient seules à participer à la cérémonie dans le strict respect des gestes barrières.

Après la prise d'armes et les dépôts de gerbe, les montées en grade ont récompensé les sapeurs méritants, en particulier la nomination au grade de Lieutenant de Patrick Kerdanet, le n°2 du Centre de secours.

Les discours ont souligné le rôle vital tenu par les hommes du Lieutenant René Plan durant la pandémie. Tous ont salué leur dévouement, leur disponibilité, leur professionnalisme et leur générosité. Le centre de secours a été particulièrement actifs en 2020 avec 642 interventions dont 364 interventions secours à personnes

La cérémonie s'est terminée par la remise des diplômes aux pompiers qui ont franchi des échelons professionnels et l'élévation au grade d'adjudant honoraire pour le tout nouveau

retraité Tomas Gutierrez qui prend une retraite après 40 ans comme pompier volontaire à Saint-Étienne du Grès.

Du renfort

Dix nouveaux pompiers ont été intégrés au centre grésouillais : Christophe Galuy, Stéphane Lorez, Hugo Dellasantina, Mathias Rousset, Sébastien Mas, Antoine Vitrant, Virginie Luchesi, Benjamin Braux, Jehan Ferrani et Eliot Evan.

Remise de diplômes à :

Jeremy Box, Joël Box, Jean Baptiste Clarenc, Florent Carcanague, Dominique Chaumont, Alexandre Fournerie, Benjamin Ghezzi, Elicia Martinez, Benjamin Moroni, Denis Nicolet, Alexandre Orus de Juchereau, Virginie Quint

Tomas Gutierrez : 40 ans à nous protéger

En cette occasion très spéciale pour la grande famille des soldats du feu, le Lieutenant René Plan, chef de centre, a élevé Tomas Gutierrez au grade d'Adjudant Honoraire en reconnaissance de 40 ans de très bons et très loyaux services comme Pompier volontaire.

Tomas a effectué toute sa carrière au Village et a fait valoir ses droits à la retraite en 2020.

Incorporé le Centre de Secours de Saint-Étienne du Grès le 1er juillet 1980 – il a connu l'ancien poste à incendie – il est nommé caporal en 1983, caporal-chef en 1985, sergent en 2014 et sergent-chef en 2017.

Son parcours exemplaire à porter secours, à aider, à soutenir, à aimer et transmettre sa passion pour les sapeurs-pompiers a justement été récompensé : médaille de bronze en 2000, de vermeil en 2008 et d'or en 2011.

Pour René Plan, « *Tomas, tu as rempli toutes les missions d'un sapeur-pompier volontaire, gardes de nuit, de week-end, formation, patrouilles et interventions, manœuvres et missions humanitaires. Pour la vie du centre et l'opérationnel, tu as toujours répondu présent quand le besoin s'en faisait sentir. Je ne peux que saluer ton implication, ton engagement, et ton dévouement au service de la population.* »

Pour marquer son attachement à ce combattant du feu, René lui a remis son casque F1 qu'il a si souvent porté comme pompier volontaire à Saint-Étienne du Grès.



Entre le 15 décembre 2020 et le 15 janvier 2021, les sapeurs-pompiers de Saint-Étienne du Grès ont effectué leur traditionnelle tournée de vente de leur calendrier dans les foyers grésouillais. Les mesures d'hygiène ont été respectées avec le port obligatoire d'un masque et l'interdiction formelle de rentrer dans les domiciles.

« *Nous avons apprécié la générosité et la solidarité de tous les citoyens des villages sur lesquels nous intervenons régulièrement, et nous vous adressons tous nos remerciements les plus sincères.* »

> ÉDUCATION

Une école numérique pour toutes les classes

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2020, toutes les classes des écoles maternelle et primaire de Saint-Étienne du Grès sont équipées d'un tableau blanc interactif (TBI).

Désormais petits et grands peuvent travailler et apprendre grâce à cet écran tactile, permettant d'écrire comme sur un tableau, mais aussi de projeter des documents, ou diffuser du contenu audiovisuel. Reliés à Internet, ils sont « dans l'air du temps », améliorant la mémorisation des leçons, accélérant les corrections, permettant d'accéder à du contenu en ligne beaucoup plus rapidement.

Un gain de temps pour les enseignants et les enfants qui, génération numérique oblige, sont plus sensibles à cet outil. D'ici peu, la classe mobile numérique c'est-à-dire 25 tablettes connectées, sera disponible, permettant aux écoliers grésouillais de travailler chacun sur une tablette, sur des logiciels d'écriture, de mathématiques... de manière ludique et personnelle.



Équiper l'établissement de ces TBI et de cette classe mobile numérique n'aurait pas été possible sans les subventions accordées par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Des travaux pour augmenter la capacité électrique des écoles ont été réalisés par ENEDIS, afin que tous les équipements (climatisation et TBI) puissent fonctionner en toute sécurité.

Le détecteur de CO2, nouvel outil pour la pureté de l'air



Depuis janvier 2021, les salles de maternelle et de primaire sont dotées d'un « Class'air ». Ce boîtier de mesure de la qualité de l'air intérieur. Il permet d'effectuer différentes mesures de manière instantanée, quelle que soit la pièce dans laquelle il est placé.

Il mesure :

- La température
- Le taux d'humidité
- La pression atmosphérique
- Le taux de dioxyde de carbone (CO2)

Le CO2 est produit par la respiration humaine et la quantité

de CO2 dans l'air indique la qualité de ce qu'enfants et personnels respirent. Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, mesurer ce taux est une façon de vérifier si l'air est suffisamment pur. Quand le taux de CO2 est faible, il y a peu de chance d'être contaminé : c'est un signe que la pièce est bien ventilée et que la quantité de virus dans l'air sera faible ou très faible. De plus, il est prouvé qu'une bonne qualité de l'air intérieur permet un meilleur apprentissage des enfants. Grâce à ce système, la Municipalité va pouvoir étudier régulièrement les différents taux afin de proposer des actions pour améliorer, par exemple, le protocole de ventilation en fonction de chaque classe ou pièce comme la cantine.

La réorganisation réussie de la cantine

En raison des protocoles sanitaires Covid établis par l'Éducation Nationale, la cantine a dû se réorganiser pour respecter les distances et le non brassage des classes.

Expérimentée depuis le début février, la nouvelle réorganisation du service de la cantine est plutôt bien vécue par les écoliers. Ainsi, la salle de motricité de l'école maternelle est transformée - le temps du repas - en cantine. Les petits, n'étant plus mélangés aux grands, ont plus de temps pour déjeuner et ce, en toute tranquillité. Côté

primaire, deux services sont proposés : un premier pour les CP-CE, le second pour les CE-CM. Chaque service se déroule sur des tables différentes, ce qui ne retarde pas le repas des plus grands. Le nettoyage se fait à la fin du temps de déjeuner. Une telle organisation avait été envisagée pour les travaux d'agrandissement de la cantine en 2022. Un test avant l'heure qui s'est révélé concluant. Un grand bravo aux personnels de la cantine et de l'école pour s'occuper si bien des enfants et faire face à cette pandémie.



La Covid-19 a changé de nombreuses habitudes, renforçant le nettoyage et la désinfection des locaux ouverts au public, en particulier des écoles.

Des classes nettoyées à fond

La Municipalité a, dès le début de la pandémie, mis au point son propre protocole sanitaire, plus strict que celui imposé par l'Éducation nationale. Bien lui en a pris. En plus de l'aération très régulière effectuée par les enseignants tout au long de la journée de classe ainsi que du port du masque et de l'utilisation du gel hydro-alcoolique, les personnels des écoles effectuent des désinfections en profondeur à chaque fin de journée mais aussi à l'interclasse méridienne. Tout y passe : tables, chaises, poignées de porte, toilettes... Pour assurer la sécurité de tous dans l'enceinte de l'école.

> JEUNESSE

C'est reparti en 2021 pour le Centre de loisirs



Le Centre de loisirs de Saint-Étienne du Grès, animé par la dynamique équipe du directeur Marc-Antoine Cailly de Familles Rurales, est plébiscité par les jeunes et leurs parents.

L'été dernier comme pour les vacances de la Toussaint, en dépit des restrictions sanitaires, les activités n'ont pas manqué pour le plus grand plaisir de tous.

Un partenariat gagnant puisqu'il vient d'être renouvelé lors du dernier Conseil de l'année 2020. *"Toute l'équipe pédagogique de l'Accueil de loisirs Familles Rurales est heureux d'apprendre le renouvellement de la convention pour 2021. Merci à la mairie et aux familles, pour la confiance que vous nous accordez. Nous sommes fiers de vous annoncer qu'un nouvel animateur permanent viendra compléter l'équipe d'animation (Marc-Antoine et Laury) déjà en place depuis 2 ans. En effet, cela apportera à l'ALSH une plus-value dans les activités mises en place, lors des petites vacances. Notamment pour les projets prévus en 2021. Mais aussi pour répondre de manière qualitative à la demande grandissante du nombre d'enfants toujours plus nombreux."*

Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont été accueillis à partir de 7h45. Avec cet aménagement, le nombre d'enfants accueilli est passé de 48 à 60 lors des petites vacances scolaires et a permis de recevoir les jeunes de 6^{ème} et 5^{ème}, sans augmentation des tarifs.

En raison de l'épidémie de Covid-19, les inscriptions se feront désormais uniquement par e-mail à :

- Vacances de Pâques (2 au 30 avril) : samedi 10 avril à partir de 8h
- Vacances d'été (8 juillet au 6 août) : samedi 19 juin à partir de 8h
- Vacances de la Toussaint (28 au 29 octobre) : samedi 2 octobre à partir de 8h

Vous pourrez trouver le programme des différentes activités sur le site de la Mairie :
www.saintetiennedugres.com/enfance-famille/centre-de-loisirs/

Contacts :
 06 08 00 35 88

L'APE pense avant tout aux écoliers

Le Bureau de l'Association des parents d'élèves de Saint-Étienne du Grès est heureux car, malgré le contexte, ils ont réussi à mener plusieurs actions.

La deuxième vente de chocolat a eu du succès grâce aux nombreux gourmands que compte le village. Un grand MERCI

Le Bureau a eu l'idée de distribuer à chaque enfant un petit ballotin de blé pour la Sainte-Barbe, avec la participation d'Olivades pour le tissu et d'une parent d'élève brodeuse ! Cette année aucune sortie, ni de kermesse pour faire plaisir aux enfants ne sont programmées. L'Association a, en revanche, décidé d'offrir un petit cadeau de Noël à tous les élèves de l'école maternelle et élémentaire : chaque enfant a pu repartir avec un petit sac comprenant une gourde et un ballotin de chocolats.

Enfin, la tombola de l'APE a permis de récolter 1091 € au profit des écoliers et a fait cinq heureux (n°2180, n°1033, n°1683, n°2359, n°1535) grâce aux très beaux lots offerts par l'Association et les commerçants de la commune.



Contacts :
 06 28 49 29 90
apedugres@gmail.com

> CULTURE**Festival a-part : une 11^{ème} édition inspirée par la crise sanitaire**

A lors que 17 fresques devaient illuminer les murs du silo d'Alpilles Céréales fin 2020, c'était sans compter avec la crise sanitaire.

En effet, impossible pour tous les artistes de venir réaliser leurs œuvres, entre restrictions et confinement. Mais qu'à cela ne tienne, la direction du Festival a-part se réorganise et invite les artistes retenus pour cette année à venir séparément réaliser leurs œuvres.

Depuis le 19 septembre, la fresque à 4 mains de Claire Chapuis et Bobo Jouanno, deux anciens stagiaires du festival, rend hommage aux soignants et à tous ceux qui, pendant la crise sanitaire, « ont alimenté la France malgré la Covid » ainsi que Leila Voigt, fondatrice du festival, l'a souligné.

Le 17 octobre, le « lost dog » d'Aurèle et de MSO s'est installé sous le préau, lui qui a déjà fait le tour du monde avec un message optimiste : « L'amour est le meilleur des médicaments même si parfois la pilule est dure à avaler ».

Deux événements qui ont pu se dérouler car organisés en extérieur. Point de « repas des silotiers », ou d'inauguration ; juste des rencontres informelles mais néanmoins très enrichissantes entre les artistes, les amis du festival et les curieux venus découvrir ce musée à ciel ouvert.

En revanche, les fresques de Fabien Dankl, prévue en novembre, et de Nicolas Daubanes, en décembre n'ont pas pu être réalisées suite au deuxième confinement. Ils reviendront cet été lors d'une « nuit a-part », samedi 24 juillet, et seront rejoints par Johanna Martin, Pierre Desfons, Stéphane Zagdansky. Nous en reparlerons

Contact : 
festival-apart.org

**La Caravane des Alpilles reportée à Pentecôte**

LES ARTS SE BALADENT
160 ARTISTES, LES 3 ET 4 OCTOBRE
à Aureille, Eyguières, Fontvieille, Les Baux-de-Provence, Mas-Blanc-des-Alpilles,
Moussane-les-Alpilles, Le Paradou, St-Etienne-du-Grés, St-Rémy-de-Provence

REPORTÉ

LA CARAVANE DES ALPILLES 2020
Office de Tourisme Intercommunal Alpilles en Provence
04 90 92 05 22 - www.theatredescalanques.com

Les 3 et 4 octobre derniers, les arts de la rue devaient se balader dans des lieux emblématiques des Alpilles.

Un habile mélange entre musiques, chants, prestations scéniques circassiennes, le tout au rythme des charrettes tirés par les chevaux lourds ; avec pour thème central, la protection de l'environnement, la trop grande production des déchets, le recyclage qui peut être une forme d'art... Malheureusement, le Théâtre des Calanques (ex Théâtre NoNo), organisateur de l'événement, a dû renoncer.

Pour autant, le projet élaboré en collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et les dix communes de la communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles et soutenu par la Région Sud, n'est pas abandonné.

Si les conditions sanitaires le permettent, une nouvelle date est fixée : le week-end de Pentecôte les 22, 23 et 24 mai prochains. Un rendez-vous à ne pas manquer, où vous pourrez apprécier des propositions inattendues dans un paysage unique.

Contact : 
04 91 75 64 59
www.theatredescalanques.com

> TRADITION

Nos engagements pour la culture et le provençal

Promouvoir la culture provençale et notamment sa langue est un des engagements de l'équipe que vous avez élue en mars 2020.

C'est pourquoi, dès que les règles sanitaires nous l'ont permis, Jean Mangion et Élisabeth Rabouin, déléguée aux Traditions, à la Culture et aux Festivités ont reçu Jacques Mouttet, capoulié du Félibrige et Paulin Reynard, bayle du Félibrige. Ils ont échangé sur le Félibrige et examiner les actions susceptibles d'être mises en œuvre pour développer l'enseignement du provençal ou d'en approfondir sa connaissance dans la commune, mais aussi pour afficher que Saint-Étienne du Grès est un village de Provence fier de



ses racines.

S'agissant de l'enseignement de la langue, une recherche d'un professeur de provençal est en cours, ce qui n'est pas chose facile tant ils sont très sollicités. D'ores et déjà celles et ceux qui sont intéressés peuvent se faire connaître. (par mail e.rabouin@saintetiennedugres.com)

Par ailleurs, dès que la situation sanitaire le permettra, des rencontres seront organisées pour celles et ceux qui pratiquent déjà la langue, pour, autour d'un café ou d'un thé, raconter ou lire des histoires.

Dans quelques mois un buste de Frédéric Mistral, fondateur du Félibrige, sera implanté sur l'avenue qui porte son nom. Son inauguration sera l'occasion de se retrouver autour d'une fête provençale.

Puis, chaque entrée d'agglomération sera dotée d'un panneau en provençal et progressivement le nom des rues du village sera également traduit.

Samedi 6 février 2021, le groupe artistique de Barbantane devait présenter une pastorale « La naissance du Christ » Malheureusement les règles sanitaires et notamment le confinement n'ont pas permis les répétitions et le spectacle a été annulé. Il sera reprogrammé en début d'année 2022.

« Espérons que la situation sanitaire s'améliore et nous permette de nous retrouver tous ensemble autour de nos traditions. »

Nòstis engajamen pèr la culturo e la lengo provençalo

Promóure la culturo provençalo e subre-tout sa lengo es un dis engajamen de la chourmo qu'avès elegido au mes de mars 2020.

Es perqué tre que li règlo sanitari fuguèron en favour, Jan Mangion e Eisabèu Rabouin, delegado i tradicioun à la culturo e i festivita, an aculi lou capoulié dóu Felibrige En Jacque Mouttet e M. Paulin Reynard, baile dóu Felibrige pèr parla dóu movemen de Frederi Mistral e eisamina lis acioun que tant poudrien èstre engajado, segur pèr desvouloupa l'ensignamen de la lengo o apreboundi sa couneissènço, mai tambèn pèr aficha que Sant-Estève-dóu-Grès es un vilage de Prouvènço fièr de si racino.

Pèr quant à l'ensignamen de la lengo, cerque un proufessour, mai es pas eisa car soun deja de requisto. À parti d'aro, counvide tóuti aquéli que soun interessa à se faire counèisse. En mai d'acò, tre que lou permetra la situacioun sanitari, de rescontre saran ourganisa pèr aquéli que charron un pau la

lengo d'O pèr, à l'entour d'un café, counta o legi d'istóri o di cascadeleto. Dins quàuqui mes, un retra de Frederi Mistral, foundadou dóu Felibrige, sara emplanta sus l'avengudo que porto soun noum. Soun inaguracioun sara l'ócasioun de se retrouba à l'entour d'uno fèsto provençalo.

Pièi, chasco intrado de l'agloumeracioun sara douta d'un panèu en lengo e d'à cha pau lou noum di carriero dóu vilage sara peréu revira.

Pèr acaba, lou dissate 6 de febríe 2021, lou group artisti de Barbantano devíe nous presenta uno pastouralo la Neissènço dóu Crist. Malurousamen, li règlo sanitari e subre-tout lou counfinamen an pas permés li repeticioun e dounc l'espetacle es anula. Sara prougrama tourna-mai à la debuto de 2022.

Basto que la situacioun sanitari s'ameiourèsse e que fuguèsse tourna-mai permés de nous recampa pèr vièure plenamen nòsti tradicioun.



Chloé Sicot, une Maio 2.0

Chaque année, l'Escolo d'Argènço de Fourques célèbre l'enfance, la joie simple et l'innocence en choisissant chaque année sa « Maio » qui représentera l'association de maintenance durant toute l'année. En mai 2020, Chloé Sicot a été choisie parmi les fillettes de l'association pour tenir ce rôle. Toute vêtue de blanc, couronnée de fleurs fraîches, la jeune Grésouillaise, choisie parmi les pichoto de l'Escolo d'Argènço, sera la 37ème « Belle de Mai » pour toute une année. En raison du Covid, Chloé n'a pas pu participer à la fête qui aurait dû la mettre à l'honneur. Mais cela n'enlève en rien à tout ce qu'elle représente -et c'est encore plus vrai en ces temps troublés - la Maio porte l'espoir d'un avenir souriant, ouvert au monde et au progrès. Elle symbolise les valeurs auxquelles le groupe est particulièrement attaché : simplicité, partage, gentillesse, humilité et bienveillance.



Photo Escolo d'Argènço

> VIE ASSOCIATIVE

Maintien des subventions en 2021

Les associations sont indispensables à la vie d'un village, en particulier à Saint-Étienne du Grès. Ces aides financières sont d'autant plus importantes qu'elles ont énormément soufferts avec une année marquée par les confinements, les restrictions, les contraintes sanitaires et techniques qui les ont empêché d'accueillir leurs adhérents ou de mener leurs actions ...

les empêchant tout simplement de vivre. Sportives, culturelles, loisirs... elles ont cherché à poursuivre leurs activités, à innover pour ne pas abandonner en cette période trouble.

Et elles ont aussi pu compter sur la Municipalité.

Avec 80 400€ versés aux associations grésouillaises, Saint-Étienne du Grès maintient sa dotation globale malgré la baisse d'activités des associations. Et ce malgré les aides de l'État toujours en baisse, et un budget « Covid » conséquent. L'accueil et l'éducation des plus jeunes ne sont pas impactés et la Commune poursuit son soutien avec une subvention exceptionnelle de 5 600€ aux écoles maternelle et élémentaire du village.

Comme chaque année, les subventions seront versées en deux fois : 50% en mars 2021, le reste à partir d'octobre 2021 sur présentation d'un premier bilan d'activités.

ASSOCIATION	Subvention 2021	ASSOCIATION	Subvention 2021
ADMR	400 €	Association Multi Gym	1 700 €
Amicale des Agents Communaux Retraités	2 000 €	Association Pass Détente	1 000 €
Amicale des Anciens Pompiers	700 €	Association Pranada yoga	pas de demande
Association aide aux aidants A3	pas de demande	Basket Club de Saint-Etienne du Grès	pas de demande
Association cyclistes des As en Provence	1 500 €	Cavalpillés	1 200 €
Amicale des Employés Communaux	4 500 €	CCAS	2 500 €
Amicale des Parents d'Elèves de Saint-Etienne du Grès	1 500 €	Cercle d'Escrime du Pays d'Arles	1 400 €
Amicale des Sapeurs Pompiers de Saint-Etienne du Grès	3 000 €	Cook Designers	500 €
Association A3-art	3 000 €	Ecole Maternelle (3 classes)	1 800 €
Association AGREABLE	500 €	Ecole Primaire (6 classes)	3 800 €
Association Ananda de Yoga	400 €	Ecole taurine d'Arles	1 000 €
Association Artistique de Saint-Etienne du Grès	1 500 €	Enjoy All Events	pas de demande
Association des Amis du Chemin Romain	pas de demande	Entraide Solidarité 13 (Club 3ème age)	1 000 €
Association des Anciens Combattants du Canton de Tarascon	100 €	Football Club de Saint-Etienne du Grès	11 000 €
Association La Coleta	pas de demande	IMAG'in Le Grès	1 350 €
Association des commerçants A.C.T.E.U.R.S	1 000 €	Judo Club de Saint-Etienne du Grès	pas de demande
Association des Cousettes du Grès	pas de demande	L'art monie en scène	2 000 €
Association des Donneurs de Sang de Saint-Etienne du Grès	300 €	Pena El Galo	3 000 €
Association des Jeunes de Saint-Etienne du Grès	3 500 €	Pena Taurine de Saint-Etienne du Grès	pas de demande
Association des Vétérans Grésouillais	1 500 €	Recherches secours cynotechniques 13	750 €
Association D'Olive et de Coude - Moulin de la Croix	pas de demande	Société de Chasse de Saint-Etienne du Grès	2 500 €
Association Doma Vaquera	pas de demande	Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire	200 €
Association Grésouillaise Culture Fêtes et Traditions	5 000 €	Société Saint-Eloi de Saint-Etienne du Grès	3 000 €
Association La Tête Ailleurs	pas de demande	Téléthon (attention date de versement)	500 €
Association Le Grès en bandoulière	1 800 €	Tennis Club de Saint-Etienne du Grès	5 000 €
Association Les amis de Kimponzi	pas de demande	Traditional Chinese Arts Academy - Kung-Fu	1 500 €
Association Louis LEBRE	pas de demande	Volley Club Beaucaire Tarascon Le Grès	1 500 €
		TOTAL	80 400 €

Une reprise très lente pour les associations

La Journée des associations, un rendez-vous très attendu, surtout après ce premier confinement dur qui a brutalement interrompu la vie associative.

Alors tous étaient de la fête, présentant leurs projets pour cette nouvelle saison que tous espéraient sous de meilleurs auspices. Samedi 5 septembre, Elles étaient présentes toute la matinée sur le parking de la salle Pierre Emmanuel : sports, loisirs, culture, tradition... il n'y avait que l'embaras du choix !

Un moment parfait pour reprendre contact, s'inscrire pour une nouvelle année dans les différentes activités sportives, artistiques ou de loisirs !

Sans oublier la permanence pour l'inscription au Centre de loisirs pour les vacances de Toussaint.



Une réunion des présidents sous le signe de la Covid-19

En préambule de la Journée des associations, les présidents ont été conviés à une réunion pour préparer leur rentrée.

A cette occasion, le maire Jean Mangion a fait plusieurs annonces dont le versement, sans condition, de la seconde partie de la subvention annuelle 2020 et le maintien du niveau global des subventions en 2021 malgré les pertes de financement de la commune.

Pour le premier déconfinement, un protocole d'accès aux salles municipales a été présenté à la quarantaine de participants : la Mairie effectuera le nettoyage et la désinfection des salles municipales chaque jour de la semaine après la dernière utilisation.

Dans la journée, s'il y a une utilisation successive de l'équipement par une autre association, le nettoyage et la désinfection seront à la charge de l'occupant sortant. La capacité d'accueil de la salle Pierre Emmanuel est limitée à 150 personnes (organisateurs compris) et celle de la grande salle Louis Lèbre à 200 personnes.

Le reconfinement a rendu caduque ces mesures de protection sanitaire.

**Remise des prix « déconfinés »**

Samedi 5 septembre, pour conclure en beauté cette journée de retrouvailles, a eu lieu la remise des prix du concours lancé durant le confinement. Il avait été organisé pour permettre à tous, enfants comme adultes, de s'évader durant cette étrange période de confinement.

Jeudi 25 juin, le jury, présidé par le maire Jean Mangion, et composé des élues Inès Prieur de la Comble, Céline Castells, Catherine Véran, Elisabeth Rabouin et Christiane Boyer ainsi que de Mireille Arnoux de l'Association Artistique, s'est réuni pour délibérer mais aussi modifier les prix.

Aucune œuvre familiale n'ayant été remise, le Jury a décidé de répartir la valeur de ce prix entre les adultes et les enfants en créant un 2^{ème} prix adulte, un prix enfant de moins de 12 ans, et un dernier pour les moins de 7 ans.

Les lauréats sont :

- Baptiste Meucci dans la catégorie "enfant moins de 7 ans"
- Eva Mainville dans la catégorie "enfant de moins de 12 ans"
- Marie-Chantal Rayssiguier, 1^{er} prix pour son "cœur confiné"
- Nadine Guigue, 2^{ème} prix pour sa banderole et son journal du confinement tout en provençal,
- Martine Assante et ses 4 quatre tableaux, coup de cœur du jury.

Un très grand bravo aux lauréats ainsi qu'à tous les participants !

> VIE ASSOCIATIVE

Recherche Secours Cynotechniques 13, une autre manière d'éduquer son chien



On connaît l'éducation canine classique ou encore l'agility dog, l'obéissance rythmée, le canicross... Il ne manque pas de disciplines pour permettre à un maître de sociabiliser au mieux son chien, tout en prenant du bon temps avec lui.

Mais voici une nouvelle manière de faire cela, imaginée par trois amis Alex, Luc et Joffrey : la « **recherche de personnes avec chien** », qui allie l'obéissance mais aussi le pistage. Une discipline qui nécessite une attention et une concentration extrême du couple maître - chien. Et qui renforce le lien entre les deux.

Alex Del Rey, Luc Valentin et Joffrey Genovese sont (ou ont été) tous les trois maîtres chien chez les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône, cumulant à tous les trois un peu plus de 40 ans d'expérience dans la recherche de personnes disparues avec un chien. De leur métier, ils ont choisi de partager cette passion commune, pour en faire profiter le « grand public ».

Depuis la création de l'association il y a un an, cette formation pointue mais en mode loisirs réunit déjà une vingtaine d'adhérents, se retrouvant très régulièrement derrière le cimetière de Saint-Étienne du Grès, au paint-ball de Fontvieille ou dans d'autres lieux à Avignon ou Nîmes, pour varier les lieux d'entraînement.

Pas de conditions particulières pour y participer, juste l'envie de partager un moment avec son chien, de développer le lien avec lui tout en partageant une activité sportive d'extérieur avec lui. Border collie, malinois, labrador, croisé... chien de maison ou plus sportif, chien un peu fofou ou plus âgé, taille XL ou XS... pas de discrimination ! Le but n'est pas de former tous les participants à devenir des « pros » de la recherche de personnes disparues, mais il peut y avoir des pépites dans ces duos. « **Ce groupe, c'est l'occasion de faire de belles rencontres. Il y a une très bonne dynamique dans le groupe !** ».



Il faut trouver chez le chien, ce qui le motive pour « travailler » la recherche de piste, et le féliciter quand il a réussi. Et chaque animal est différent : certains ça va être le jeu, d'autre les caresses du maître... ou la nourriture pour les plus gourmands !

L'association a un double but : former de façon « loisirs » des particuliers à la recherche de pistes ; le second volet, plus professionnel, pour retrouver des personnes disparues. « **Des familles peuvent faire appel à nous pour retrouver un proche disparu, une fois que les recherches officielles stoppent. On n'intervient que dans un cadre légal, quand en tant que maître-chien, on peut être mandaté par les autorités. Pas question d'intervenir sans cela !** »

Et les résultats sont là : le duo Luc - Hestia a retrouvé une femme disparue à Martigues en septembre dernier ; le couple Alex - Jungle a découvert des traces s'accéléraient d'incendie dans plusieurs affaires judiciaires d'incendie criminel. Le binôme Joffray - Pako poursuit la validation de la formation du jeune chien.

Contact :
Alex Del Rey, président 06 24 80 07 63
 delrey_alexandre@yahoo.fr ou 
 recherche_secours_cyno13@yahoo.com

Quelques événements pour la Société Saint Eloi



En cette année particulière, la société de Saint Eloi est parvenue à organiser quelques événements. Notamment la tournée de distribution des drapeaux aux membres bienfaiteurs, ainsi que les traditionnels essais de la charrette, samedi 1^{er} août.

Samedi 8 août, les membres se sont mobilisés pour garnir la charrette, et pour confectionner les bouquets. Dimanche 9 août, une attelée des chevaux du village a conduit la charrette sur le parvis de l'église, devant l'oratoire de Saint Eloi. Elle a pu être bénie à l'issue de la messe. Les bayles 2020, Maia Moulinas et Julien Serre, ont été naturellement reconduits pour les traditionnelles fêtes 2021, qui, on l'espère, seront encore plus festives que d'habitude !

Contact :
06 86 46 71 96
christinebertrand13103@gmail.com

La Peña taurine El Galo optimiste pour 2021

2020 a été rude aussi pour la Peña taurine El Galo puisqu'un de ses moment-phare, la Fiesta campera qui se déroule durant la Feria des Tauromachies, n'a pas pu avoir lieu.

Mais les membres de l'association sont optimistes pour l'année qui vient et, lors de leur assemblée générale en comité réduit et à huis clos, ont voté le programme d'action pour 2021 : sorties, fiesta campera, repas, soirées festives... Tout est débattu et approuvé, sous réserve de conditions sanitaires favorables pour que vive la tradition taurine au village.

Contact :
Robert Del Testa, président, 06 24 42 20 16
penaelgalo.legres@outlook.fr



Les fidèles adhérents de Multigym des Alpilles

Ce fut un début de saison peu habituel : gestes barrières et protocole sanitaire pour des séances à la Salle Louis Lèbre.

Pourtant, 134 personnes se sont inscrites pour continuer à pratiquer leur activité physique. Puis le confinement est revenu et des séances en visio-conférence animées par Chrystel, Marianne et Laure ont pu être mises en place. Bien sûr, Multigym pense à ceux qui n'ont pas pu les rejoindre faute de matériel informatique ou à cause d'une mauvaise connexion. 50 personnes suivent ponctuellement ces cours en ligne. La Fédération a également proposé aux adhérents des vidéos sur son site. L'assemblée générale sera reprogrammée dès que possible.

Un grand merci à la Municipalité de Saint-Étienne du Grès et au Conseil Départemental pour le soutien financier, qui permet à l'Association d'assurer les salaires de nos trois animatrices.

Contact :
multigymdesalpilles@gmail.com
06 87 82 21 83 / 06 22 43 38 87 / 06 16 05 87 08





L'École de Danse "Myriam Martorel " reste ouverte !

C'est avec beaucoup de regrets que l'École, pour la seconde fois, a fermé la porte de la salle de danse. Mais ce serait mal connaître l'école de danse que de penser que les cours seraient suspendus.

Les obstacles l'aident à avancer et à se remettre en question en permanence. Alors grâce à la magie d'Internet et des réseaux sociaux, une nouvelle façon de faire cours a vu le jour. Via des « lives » et des visio-conférences, le lien avec l'ensemble de nos élèves a été maintenu.

La mise en place de thématiques adaptées aux plus petits, la poursuite des chorégraphies, a permis d'avancer sur le gala 2021, tout en retrouvant le plaisir des cours. Même si cela ne remplace pas l'ambiance d'une salle de danse, tous ont apprécié pouvoir continuer leur passion.

Merci aux élèves, à leurs parents et leur entourage pour leur présence, leur encouragement et leur compréhension sans faille. C'est en étant solidaire tous ensemble que cela est possible. Leur présence et leur soutien ont beaucoup touché dirigeants et enseignants. Myriam a hâte de retrouver tous ces élèves et la salle de danse mais tant que cela sera nécessaire l'activité en ligne est maintenue. Le sport permet de se défouler, de se faire du bien dans cette période compliquée.

Myriam et ses élèves préparent le gala 2021, qui devrait se tenir les 18 et 19 juin 2021, dans les arènes de Saint-Étienne du Grès, dans le respect des règles sanitaires en vigueur à cette période.

Contact : 
06 18 48 85 75

Le Grès en Bandoulière pense à nos collégiens

La pandémie a touché tout le secteur associatif, et Le Grès en Bandoulière n'a pas échappé à la règle, devant mettre en sommeil toutes leurs activités : informatique, sorties numériques, sorties photo... Mais l'association reste disponible pour tous les adhérents. Il ne faut pas hésiter à la contacter en cas de difficulté informatique.

LA CARTE COLLÉGIEN DE PROVENCE

Le Département a sollicité l'Association pour devenir partenaire de ce service. La carte Collégien de Provence, c'est 150 € de réduction de culture, sport, soutien scolaire et plein de bons plans pour tous les collégiens du département.

Le sport, la culture et les loisirs a portée de clic

L'application mobile permet de repérer en temps réel les offres, les bons plans et les réductions près de chez soi. Assister à une manifestation sportive, voir une expo dans un musée ou encore bénéficier d'un accès au soutien scolaire et linguistique : rien de plus facile avec l'appli ! Il est même possible d'effectuer des transactions chez les commerçants ou associations sportives partenaires. C'est aussi le meilleur moyen de s'informer des nouveautés mises en place par le Département.



Pour tout renseignement complémentaire ou adhérer à l'Association Le Grès en Bandoulière : 
Alain 06 95 88 39 90, Geneviève 06 67 18 61 81, Michèle 06 07 08 36 65
legresenbandoulière@outlook.fr

Imag'in Le Grès : La vie continue...

La crise sanitaire perturbe notre vie depuis un an maintenant... Les membres de l'association de photographes IMAG'IN LE GRÈS subissent et acceptent les restrictions comme le reste des Grésouillais.

L'accès des chasseurs d'images à leur salle de réunion située à la Maison des Associations étant interdit pour respecter les conditions sanitaires, ils ont décidé de se retrouver chaque lundi en fin d'après-midi en visio-conférence.

Ils abordent chaque semaine un thème photographique choisi, discutent des photos envoyées par chaque membre. La convivialité - virtuelle - est bien sûr de mise à chacune de ces réunions qui sont toujours les bienvenues en cette période bien morose.

Avec le retour du printemps, en fonction des horaires de confinement et de couvre-feu, ils organisent des petites sorties pour ne pas perdre la main. En attendant des jours meilleurs et le plaisir se retrouver enfin à la Maison des Associations.



> VIE SPORTIVE

Les footballeurs fiers de représenter leur club et leur village

Malgré une année très difficile, le club essaie de maintenir une activité sportive en respectant les mesures sanitaires.

Cette année, toutes les catégories de jeunes, des U6/U7 jusqu'à U17 sont actives, il manque cependant une équipe en U15. Il n'y aura qu'une seule équipe « sénior », qui mélange jeunes et anciens. L'amalgame se fait très bien car, avant le nouveau confinement, l'équipe était déjà dans la première moitié du classement. Afin de faire rentrer un peu de bénéfices dans les caisses du club, deux lotos 2.0 en "direct live" ont été organisés sur le web. Ceci est une première pour le club et le village, et l'on a parlé du club et du village au plus haut niveau ! 1 572 € ont été récoltés pour les enfants du club ! Deux autres lotos seront organisés sur le même modèle courant mars ! Lors du dernier entraînement de l'année 2020, le Père Noël est passé et a offert à tous les enfants un bon goûter et de très belles casquettes aux couleurs du club.



Contacts : 

Eric Aubert, président, 06 60 74 69 04 - fcseg@orange.fr

Une bonne nouvelle pour les jeunes du TCAA

Dans cette morosité ambiante, le Traditional chinese art academy (TCAA) a reçu une bonne nouvelle : des élèves participeront aux compétitions nationales ce printemps. Les dates ne sont pas définitives pour cause de crise sanitaire.

Merci à la Mairie de donner la possibilité d'avoir accès au dojo pour les enfants et ados pour qu'ils se préparent. Une « spéciale dédicace » à tous nos élèves : que ce soit en distanciel depuis la Toussaint, que ce soit en extérieur malgré la rigueur de l'hiver, ils ont poursuivi leur activité faisant preuve d'une très belle détermination ! Bravo. On ne lâche pas le steak !

Contacts :

Christophe Valdois, président, 06 12 74 54 24
tcca13103@gmail.com



Du changement dans le bureau d'Agréable !

Dernièrement, l'association des amoureux des chevaux lourds et des balades en calèche A.GRE.A.B.L.E. a tenu son assemblée générale.

A cette occasion, le bureau a été réélu avec de nouveaux venus. Il se compose du président Marc Bertrand, de la vice-présidente Christelle Reynaud, de la secrétaire Marie Fernandes secondée par Christian Guiot. Philippe Reynaud est trésorier aidé d'Antonin Boyer. Responsable de la communication : Damian Gonzalez.

« Dans l'espoir de retrouver une vie normale, nous vous donnons rendez-vous pour nos manifestations 2021 » :

- « Cheval dans la vigne » au domaine de Fontanille le samedi 29 mai.
- « Caravane des Alpilles » en association avec le Théâtre des Calanques se déroulera le week-end des 22, 23 et 24 juin.
- Notre concours annuel se fera au mois de septembre.
- La soirée choucroute, qui a connu un grand succès en 2019, se tiendra au mois de novembre.

« A bientôt pour de nouvelles aventures ! »



> VIE SPORTIVE*Le Tennis-club se porte bien*

Malgré la crise sanitaire, la nouvelle saison tennistique 2020 / 2021 confirme la hausse continue de ses effectifs depuis 3 saisons maintenant en ayant repassé la barre des 100 adhérents.

En effet, avec 139 licenciés le club enregistre aujourd'hui un record notamment au niveau de l'école de tennis puisque ce ne sont pas moins de 84 jeunes répartis sur l'ensemble des cours de la semaine qui se sont inscrits cette année. Une véritable satisfaction donc pour l'équipe enseignante qui a d'ailleurs été renforcée avec les arrivées de Cécile, Marius et Yohann. Pour faire face à cette augmentation, de nouveaux créneaux ont également été ouverts cette année notamment le mercredi matin, afin de répondre le mieux possible aux disponibilités des enfants.

Le tournoi du Club est reporté au mois de septembre 2021 pour que l'ensemble des cours, qui n'ont pu avoir lieu lors du dernier confinement, soient effectués au mois de juin prochain.

Retour sur le tournoi du Club

L'édition 2020 a connu un réel succès avec plus de 200 joueurs et joueuses qui se sont affrontés pendant 3 semaines au mois de septembre dernier. Le Club tient à remercier l'ensemble des joueurs mais également les ramasseurs de balles, l'équipe enseignante, les membres du bureau et la municipalité ainsi que toutes les personnes qui ont fait de ce tournoi une très belle réussite.

Photo 1

L'animation de Noël

Le club a organisé mercredi 16 décembre, sa traditionnelle animation de Noël. Mais contrairement aux années précédentes où l'ensemble des enfants de l'école de tennis sont regroupés sur une après-midi, les enfants ont été divisés en 2 groupes.

Au total, 77 enfants (36 le matin et 41 l'après-midi) se sont défiés par équipes sur les différentes animations proposées par l'équipe enseignante. Chaque enfant est ensuite reparti avec un petit goûter pour clôturer cette journée remplie de sourires et de bonne humeur. Un grand merci également à Cécile, Noëlle, Enzo, Marius et Yohan pour leur participation en tant qu'animateur.

Photos 2, 3, 4 et 5

L'assemblée générale

Comme vous avez pu le constater, l'assemblée générale n'a toujours pas été programmée cette année, bien entendu à cause de la situation sanitaire. Elle a lieu d'habitude aux alentours de la 3ème semaine de novembre et est traditionnellement suivie par une soirée Vin nouveau. La réglementation nous autorise à organiser une assemblée générale dans les 6 mois qui suivent la clôture des comptes. La clôture ayant été effectuée pour nous le 31 octobre, nous prévoyons donc de programmer cette assemblée générale en présentiel dans le courant du premier trimestre 2021, si la situation sanitaire le permet ou par visioconférence le cas échéant. Vous serez informés de la façon dont elle sera organisée à réception de votre convocation.

Contacts :
Gérard Blanc, président, 06 95 06 73 29
tcca13103@gmail.com



Pas de temps mort au Centre équestre des Alpilles

Un 4^{ème} label

Le Centre Équestre des Alpilles a obtenu le nouveau Label qualité « Bien-être animal ». Steve et Audrey sont très fiers de ce 4^{ème} label qui fait partie de leur ADN et de leur aventure ! Tous les 18 mois, le club est audité par un expert de la Fédération française d'Équitation. Depuis plusieurs années, le club est labellisé « école française d'équitation à cheval », « école équitation à poney », « hébergement cheval étape ». Le Centre équestre des Alpilles revendique avec plaisir son appartenance au groupe restreint des clubs aux 4 labels sur les 9397 établissements affiliés.

120 cavaliers cette année

Le confinement a déclenché des vocations chez nos plus jeunes, la pratique de l'équitation a eu un essor national. Malgré cet épisode sanitaire, nous avons fait une bonne rentrée puisque 120 cavaliers viennent prendre du bon temps et progresser chaque semaine dans ce superbe cadre. Un protocole sanitaire strict est appliqué et tous les cavaliers font preuve d'un civisme appliqué !

Pour chaque cavalier, une solution : les leçons programmées ont pu avoir lieu pendant la fermeture administrative, aucun cours n'a été perdu au Centre équestre des Alpilles.

Bienvenue à Tourbillon et Cowboy

Cette année, le Centre a accueilli deux nouveaux poneys Tourbillon et Cowboy qui viennent rejoindre l'équipe et Émir part pour une belle retraite !

Le Centre équestre recherche des familles d'accueil pour la retraite de notre cavalerie contre bons soins. Ils sont en parfaite santé et sont tout à fait capable de faire des petites balades ! Manifestez-vous ou faite le savoir. Parlez-en à Fred des « Légumes du Grès » qui a accueilli il y a 3 ans Joker. Merci de l'avoir pris sous votre responsabilité.

Laurine en Service civique

D'octobre 2020 à juin 2021, l'association CavAlpilles, avec la Mission locale du Grand Delta, accueille Laurine Meyer 19 ans étudiante à Avignon en langues étrangères, bien connu au sein du centre équestre pour y avoir débuté. Elle a pour mission de sensibiliser le grand public au développement durable en organisant un inventaire photographique des espèces animales (la faune) observées sur le site du centre équestre. Durant cette période, une exposition permanente est proposée. Elle animera, avec les cavaliers du club, des sections de recherche pour alimenter ses travaux qu'elle présentera le jour de la fête du club dimanche 27 juin 2021 si les conditions sont réunies... les premiers groupes se sont tous pris au jeu et cette animation remporte un franc succès. Ils ont déjà photographié de nombreux animaux, le résultat risque d'être surprenant ! Ce projet est inscrit à la Semaine européenne du développement durable (septembre 2021).

Pas de concours de dressage mais des stages

C'est avec regret, que le Centre a décidé de ne pas organiser son concours de dressage annuel fin mars compte tenu de la situation incertaine de la crise sanitaire, ce n'est que partie remise pour l'année prochaine ! Dans tous les cas, l'association CavAlpilles se tient prête à organiser une grande soirée ouverte aux Grésouillais et aux membres du clubs dès que nous aurons l'occasion de faire « tomber le masque » !

Après les stages de Noël qui ont connu beaucoup de succès, d'autres se sont déroulés pendant les vacances d'hiver. Le Centre équestre des Alpilles vous accueille toute l'année pour vous faire progresser à cheval ou à poney.



Contacts :
Audrey Maggi, 06 16 84 68 95
 asmagmat@hotmail.fr 
 Facebook @centreequestredesalpilles.fr

> BIEN VIVRE DANS LES ALPILLES

N'oubliez pas le 3^{ème} forum en septembre

Le forum « Bien vivre dans les Alpilles », organisé conjointement par le CCAS et le Pôle Info senior Durance Alpilles d'Alp'âges, avec le soutien de la Carsat et des associations Brain up et En'vie, a été reporté à plusieurs reprises. Il devrait avoir lieu mardi 21 septembre 2021.



La pandémie de Covid-19 a durement touché la vie des seniors. Et c'est très normalement que le forum a été reporté pour se tenir dans les meilleures dispositions possibles et en toute sécurité. Lors de ce rendez-vous, de multiples stands et ateliers seront proposés pour répondre au mieux aux interrogations des seniors sur un thème très important : le cerveau.

Sous l'appellation « Seniors, votre cerveau a du talent ! », plusieurs rendez-vous sont programmés :

- Une journée formation « Remue-Méninges » à la Maison des Associations
- Le 3^{ème} forum, salle Pierre Emmanuel, sur le thème « Le Potentiel du cerveau : comprendre et agir » avec une conférence animée par Alix Nicoud, docteur en neurosciences, et des ateliers ludiques en petits groupes.

Des ateliers thématiques seront organisés par la suite pour compléter ces deux premières manifestations.

Un indispensable registre des personnes vulnérables

Ces deux périodes de confinement ont été pesantes pour tout le monde, et plus encore pour les personnes seules.

Le Centre Communal d'Action Sociale a édité une feuille d'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables. Géré par le CCAS, il recense les personnes âgées, isolées et/ou handicapées qui peuvent ainsi être appelées. Le CCAS peut ainsi leur apporter rapidement conseils et assistance en cas de problème.

Ces données, strictement confidentielles, sont recueillies dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence communal et ne peuvent être transmises qu'au préfet des Bouches-du-Rhône à sa demande, en cas de canicule, épidémie... C'est pour cela qu'il doit être réactualisé très régulièrement, avec des coordonnées mises à jour, pour être au plus près de ceux qui peuvent avoir besoin des services du CCAS.

Vous êtes en situation de vulnérabilité ? Vous avez dans votre entourage une personne fragile ? Remplissez ce formulaire que vous trouverez à l'accueil de la mairie avant de le retourner au CCAS.



Pour plus de renseignement ou d'aide pour remplir le formulaire, vous pouvez contacter le CCAS, Hélène Nicolas au 04 90 49 16 47 ou h.nicolas@saintetiennedugres.com

Le Lions club Saint-Rémy les Alpilles, un allié indispensable

Certaines réalisations n'auraient pu se faire sans l'aide et le concours du Lions clubs Saint-Rémy - les Alpilles. Au fil des ans, fidèle, le club service a aidé la Municipalité à améliorer le quotidien des Grésouillais. Grâce à lui, des places de stationnement handicapées ont été matérialisées, des défibrillateurs installés en divers lieux publics du village, une boîte à livre qui ne désemplie pas et qui fait le bonheur des lecteurs place Dorlhac de Borne.

Toujours dans le but d'aider sans retour, le Club a récemment fait un don au CCAS pour qu'il le redistribue aux familles grésouillaises les plus durement touchées par le confinement. Qu'il en soit remercié.



Élections départementales et régionales, jusqu'au 7 mai pour s'inscrire !



La pandémie a quelque peu chamboulé le calendrier électoral : prévu initialement en mars prochain, les élections départementales et régionales ont été reportées aux 13 et 20 juin 2021.

Pour pouvoir y participer, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune au plus le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin : vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 7 mai 2021.

En cas de changement d'adresse ou d'arrivée dans la commune depuis les précédentes élections, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie pour vous inscrire ou rectifier les informations sur les listes électorales. Pour cette mise à jour, il suffit de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à la nouvelle adresse avant le 7 mai.

La rectification pourra alors être apportée sur les listes électorales et, de ce fait, vous recevrez une nouvelle carte d'électeur portant la mention du bon bureau de vote.

Pour les personnes déjà inscrites sur les listes électorales, la dernière carte d'électeur reçue est toujours valable. Pour les personnes qui se sont inscrites sur les listes électorales après le 16 mars 2020, une nouvelle carte sera envoyée à l'adresse indiquée lors de l'inscription.

A Saint-Étienne du Grès, les bureaux de vote 1 et 2 sont installés salle Pierre Emmanuel. Ils seront ouverts de 8h à 18h

Le recensement de la population reporté à 2022

Initialement prévu dans la commune en 2021, l'enquête annuelle de recensement de la population a été reporté en 2022. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débiter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées et mobiliseront davantage les sources administratives.



Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du nombre d'habitants dans le village dans un prochain numéro.

Rénover sa maison : écologique et économique

• Faire tout pour ma rénovation

Le confinement en a fait l'illustration : il faut se sentir bien à son domicile. Et pour cela, parfois, des travaux sont nécessaires. Pour aider les Français dans cette démarche assez fastidieuse des aides (nationales, régionales et locales) et des professionnels agréés RGE, le ministère de la Transition écologique et solidaire, celui de la Cohésion des territoires et l'Adème ont mis en ligne la plateforme « FAIRE » pour Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique. C'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique, quel que soit le projet. Rendez-vous sur le site ou sinon vous pouvez appeler un conseiller.



Contact :
www.faire.gouv.fr
0 808 800 700

• Allo Renov'énergie

Être accompagné gratuitement dans la rénovation énergétique de son logement, c'est désormais une démarche simplifiée grâce au numéro unique gratuit **Allo Renov'énergie**, initié par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône. Un service public mutualisé, simplifié et sur mesure à chaque étape du projet qui coordonne les différents opérateurs publics pour la performance énergétique. Les recommandations fournies par le conseiller sont neutres et objectives : conseils sur les travaux à effectuer et sur les démarches préalables, financements et aides, choix de l'entreprise de travaux, aide à la lecture des devis, accompagnement à chaque étape du projet.



Contact :
04 88 60 21 06



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

Le réseau d'eau potable sous surveillance

La gestion des différents réseaux est de la compétence de la Communauté de communes Vallée des Baux - Alpilles depuis plusieurs années.

Ainsi, le château d'eau de la commune qui permet une bonne pression dans tous les foyers grésouillais, a été nettoyé

En janvier et février derniers, la Régie de l'eau et de l'assainissement a lancé une grande opération de vérification des conduites d'eau potable qui circulent en sous-sol. En effet, le service a pu constater une augmentation de la consommation d'eau, indiquant une déperdition : il fallait trouver les fuites !

Les différents travaux ont été effectués dans toute la commune pour trouver les failles. Des réparations qui ont malheureusement entraîné d'autres fuites lors de la remise en eau en raison de l'ancienneté des conduites en fibrociment.

contacts

04 90 54 54 20
Astreintes techniques 24h/24
06 75 38 40 60 - eau.assainissement@ccvba.fr



166 sapins transformés en broyat

C'est un peu moins de sapins de Noël ayant connu une seconde vie (179 en 2020) mais c'est toujours un bon résultat.

Ils s'ajoutent aux autres arbres de Noël récoltés sur tout le territoire intercommunal pour atteindre 1228 unités. Cela fait 13 tonnes de déchets en moins grâce à la transformation de ces arbres en broyat et en compost. C'est surtout 53 % de plus de sapins collectés par rapport à l'année dernière.

Bravo à tous les habitants du territoire et aux Grésouillais qui ont participé à cette collecte. Cette démarche s'intègre dans le parcours de valorisation des déchets verts mis en place par la CCVBA, en partenariat avec les villages du territoire, grâce à des emplacements réservés.



La plateforme « achetezalpilles.fr » est toujours en ligne



contacts

www.achetezalpilles.fr
04 90 54 54 20 - contact@achetezalpilles.fr

Lancée lors du second confinement pour soutenir le commerce local et favoriser les achats de proximité en misant sur le drive, le « cliqué & collecte » ou la livraison à domicile, la plateforme de commerce en ligne de la CCVBA est toujours d'actualité.

Découvrez les articles mis en ligne par vos magasins préférés de tous les villages du territoire. Alimentation, mode et accessoires, beauté, santé, déco, jardinage ou restauration : près de 1300 produits sont référencés. 80 boutiques, au total, participent au projet.

Vous êtes un commerçant, un artisan, un restaurateur ? Il est toujours temps que créer votre boutique en ligne ! C'est simple, rapide et c'est gagnant.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES

Accueillez un composteur à domicile

La réduction des déchets est un combat de tous les jours. Un des gestes les plus simples et les plus immédiats est de composter ses déchets organiques. Là, ils sont valorisés à 69% (compost, valorisation énergétique, recyclage...), le reste étant malheureusement enfoui.

VCela a plusieurs avantages : ça diminue d'environ 30% le poids de votre sac d'ordures ménagères (et donc le traitement des déchets qui a un coût certain) et vous permet d'obtenir gratuitement et naturellement un engrais naturel, riche en matière organique, azote, phosphore... La CCVBA propose un composteur à installer dans votre jardin. Pour l'obtenir il suffit de contacter le service info déchets, de vous inscrire et de réserver votre modèle (400 ou 600 l). Une participation financière sera demandée. Chaque kit est composé d'un composteur, un bio seau, un aérateur de compost et un guide du compostage.



Modèle	400 litres	600 litres
Dimensions de composteur	40 cm x 40 cm x 60 cm	60 cm x 60 cm x 80 cm
Dimensions de seau	40 cm x 40 cm x 30 cm	60 cm x 60 cm x 30 cm
Poids seau	3,5 kg	5,5 kg
Contenance	40 l	60 l

CONDITIONS DE VENTE: Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public. 1 composteur maximum par foyer résidant sur le territoire de la CCVBA. (NB : sur présentation d'un justificatif de domicile).

www.vallee-des-baux-alpilles.fr

Le masque chirurgical, un déchet pas comme les autres



Le masque est devenu une obligation en ces temps de Covid-19. Mais malheureusement ils ne sont pas recyclables. Du moins pour l'instant. En effet, ils ne sont pas constitués de fibre naturelle ou de papier comme l'aspect peut le laisser paraître. Il s'agit de polypropylène, une forme de plastique.

Que faire de ses masques jetables usagés ?

Ils doivent être traités de manière particulière. Merci de votre vigilance à tous !

Les masques chirurgicaux sont fabriqués en polypropylène (du plastique) et ils ne doivent pas se retrouver dans la nature. Ces déchets doivent être jetés dans un sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnelle. En aucun cas dans les toilettes. Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être soigneusement refermé, puis conservé 24h. Après ce laps de temps, ce sac doit être jeté dans le sac poubelle à ordures ménagères. Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle "jaune" (emballages, papiers, cartons, plastiques).



PETIT MÉMO

Les collectes des déchets ménagers ont lieu :

- les mardi et vendredi dans le village
- les lundi et jeudi dans les extérieurs

La collecte du tri sélectif (sac jaune) a lieu

- tous les mercredis

La collecte ayant lieu vers 5h du matin, il est conseillé de sortir les sacs la veille au soir.

La déchetterie de Saint-Étienne du Grès (Chemin du Cours du Loup) est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. Elle est accessible à tous les habitants de la CCVBA sur présentation de la carte d'accès. Vous pouvez l'obtenir sur le site rubrique « mes démarches en ligne » ou par courrier en fournissant un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une pièce d'identité et le numéro d'immatriculation du véhicule.

Contacts :
info déchets 04 84 51 06 20
info.dechet@ccvba.fr



Jean Mangion, réélu à la tête du Parc

Vendredi 24 juillet, en ouverture du premier conseil syndical post élections municipales et post confinement à Eygalières, Jean Mangion le maire de Saint-Étienne du Grès a été réélu à l'unanimité **Président du Parc naturel régional des Alpilles par les représentants de la Région, du Département et des 16 communes du Parc.**

Une reconnaissance pour son engagement et le travail effectué lors de son premier mandat et une confiance renouvelée pour terminer le chantier de la nouvelle charte du Parc et la mettre en œuvre dès 2022. En décembre dernier, Jean Mangion a aussi été élu vice-président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, en charge des relations avec les partenaires. Une nouvelle fonction stratégique pour le maire de Saint-Étienne du Grès, déjà Président du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces fonctions, au plus près des politiques nationales et régionales, constituent un atout incontestable pour le Parc des Alpilles qui construit actuellement son nouveau projet de territoire pour 2022-2037 mais plus globalement pour l'ensemble des Parcs de la Région Sud. Ce nouvel investissement marque l'engagement de Jean Mangion dans le développement durable de nos territoires ruraux.

« Dans ma vie politique, j'ai toujours privilégié mon ancrage au niveau local pour mieux défendre mon territoire et ses habitants. Maire de Saint-Étienne du Grès, cet engagement se confirme avec la présidence du Parc des Alpilles dont j'ai orienté les missions vers l'aide aux communes. Cette nouvelle responsabilité concrétise mon choix pour un développement durable au service de nos Alpilles, de ses habitants et de la défense de nos divers dossiers locaux au niveau national. »

Trois partenariats pour le réseau des parcs naturels régionaux

L'Association du Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a officialisé trois partenariats majeurs pour la vie des 9 Parcs.

- Le contrat de Parc 2021-2023 conclu entre la Région Sud et les Parcs naturels régionaux de Camargue, des Alpilles, de la Sainte-Baume, du Luberon, des Baronnies provençales, du Mont-Ventoux, du Verdon, des Préalpes d'Azur et du Queyras, en présence de Jacqueline Bouyac, conseillère régionale déléguée aux Parcs naturels régionaux, et des neuf présidents de Parcs. Ce contrat permettra de financer à hauteur de 1,8 million d'euros au cours des trois prochaines années, de nombreux projets initiés par les parcs.
- La convention de mécénat conclue entre les Fondations du Crédit Agricole Alpes Provence et Provence Côte d'Azur et le Réseau des Parcs naturels régionaux en présence notamment de Franck Alexandre, président de la Caisse régionale Crédit Agricole Alpes Provence et de la Fondation, devra aider à développer et promouvoir le site internet cheminsdesparcs.fr et l'appli mobile, en enrichissant les contenus par la mise en ligne de 74 nouveaux itinéraires sur les 9 territoires de Parcs, avec l'appui des professionnels locaux (date effective de mise en ligne : avril 2021).
- La convention de partenariat entre la Région Sud, le Réseau des Parcs naturels régionaux, et l'association Air Climat va permettre aux territoires des Parcs régionaux de développer encore plus leur fonction de territoires sentinelles des effets du changement climatique.



2020, une bonne année pour la garde forestière

comprend, outre la surveillance et la sensibilisation, un volet connaissance par la réalisation d'enquêtes et de relevés statistiques afin d'améliorer le dispositif suivant les profils et origines des publics. Ils ont sillonné le territoire des Alpilles, passant par Saint-Etienne du Grès une à deux fois par semaine pour sensibiliser les occupants du camping, les promeneurs dans les Alpilles...

2021 devrait constituer une année de transition. En effet, les enquêtes de terrains ont démontré l'efficacité du dispositif mis en œuvre par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la connaissance de la réglementation de la plupart des usagers du massif.

Le Parc souhaite réorienter la stratégie de la GRF en s'adressant à de nouveaux publics avec des agents plus mobiles et visibles. Une augmentation de la contribution de la Région et des communes va permettre d'augmenter les effectifs au bénéfice de la lutte contre les feux de forêt. Un dispositif financé par la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur, qui s'inscrit dans le cadre du Plan climat.

Si vous êtes intéressés par ce job de rêve en cœur des Alpilles, vous pouvez postuler avant le 6 avril.



Plus de renseignement :

www.saintetiennedugres.com/la-mairie/recrutement



La Défense de la forêt contre les incendies est un des rôles majeurs du Parc naturel régional des Alpilles, par la sensibilisation et l'information au public, l'accompagnement et le conseil des différents acteurs mais également par la programmation et la coordination de nombreux travaux de prévention.

Depuis la création du Parc naturel régional des Alpilles en 2007, chaque saison estivale est marquée par la présence de jeunes volontaires, embauchés en contrat saisonnier par le Parc pour soutenir les services de protection et de secours dans la lutte contre le risque incendie.

En 2020, 14 jeunes gardes et 1 chef d'équipe ont été recrutés entre le 10 juin et le 15 septembre pour former la Garde régionale forestière. Agés entre 19 et 30 ans, leur mission



La nouvelle charte poursuit son élaboration



La révision de la Charte, entamée en 2018, est un long processus rythmé par des rendez-vous qui valide ce travail. La nouvelle Charte engagera le territoire des Alpilles pour 2022-2037.

La visite début février des rapporteurs du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN), du Ministère de la transition écologique et de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux constitue une étape clé qui permet d'avancer dans la finalisation du rapport de Charte qui sera ensuite proposée à l'enquête publique. *« C'est aussi un regard extérieur d'experts qui nous aide à identifier des points de faiblesse et à améliorer nos propositions et consolider nos engagements. »*

Même si les délais étaient très serrés, le Parc respecte le calendrier prévisionnel à quelques mois près malgré la crise sanitaire et le report des élections municipales, et ce grâce à la mobilisation, même en distanciel, de tous les acteurs, élus, partenaires et membres de l'équipe du Parc.

Cette charte aura aussi la charge d'impliquer durablement les citoyens et sociaux-professionnels dans l'action du Parc sans pour autant remettre en question la légitimité des élus en responsabilité.

Prochaines étapes : audition au CNPN en mars et enquête publique dans toutes les communes du territoire en novembre.

Pour en savoir plus :

www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/la-chartre

Il y a toujours le guide qu'il vous faut

Le Parc édite tout au long de l'année des guides à l'usage des habitants de son territoire comme des touristes de passage. Voici quelques exemples.

Annuaire 2021 des prestataires « Valeurs parc »

Un guide pour découvrir les Parcs naturels régionaux et les acteurs de l'écotourisme de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il référence l'ensemble de l'offre Valeurs Parc : hébergements, restaurants, activités de pleine nature, sites de visite, manades, séjours et producteurs. Ainsi, ce sont plus de 300 offres qui sont présentées dans ce guide. Elles sont recensées par Parc et par catégorie pour permettre au lecteur de choisir facilement les prestataires qui l'accompagneront pendant son séjour.

Les haies dans les Alpilles

Ce guide pratique s'adresse à tous les publics (particuliers, agriculteurs, aménageurs, constructeurs, communes, etc.) en détaillant de manière simple les caractéristiques des haies de notre territoire, leurs nécessité et bienfaits, la faune qu'elles accueillent, et les menaces qui planent sur elles. On y trouve aussi les lois qui encadrent la réglementation sur les haies au niveau local, national et européen, ainsi quels organismes à contacter (urbanisme, paysage, patrimoine, environnement, qualité de l'eau et aménagement foncier) si vous voulez arracher ou modifier une haie. Des fiches pratiques détachables vous donnent de nombreux conseils pour concevoir, planter et entretenir les haies

Guide pratique à l'usage des propriétaires fonciers pour mobiliser les terres agricoles en friches

Ce document montre l'intérêt pour un propriétaire de remettre en culture une friche agricole et présente les

principales options adaptées à tous les cas de figure. Une mine d'informations ! Ce projet est financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (Feder).

Guide des producteurs en vente directe

Parce que la crise du Covid-19 nous a montré à quel point le maintien d'une agriculture locale, durable, respectueuse de ses terroirs et proche des consommateurs, était indispensable et parce qu'il faut continuer à soutenir les producteurs des Alpilles, le Parc naturel régional édite un guide des producteurs du territoire en vente directe. Non exhaustif, il est complété au fur et à mesure des éditions et la liste est mise à jour régulièrement en ligne

www.parc-alpilles.fr/nos-actions/lagriculture/annuaire-des-producteurs

Tous ces guides, et bien d'autres, sont téléchargeables en ligne sur le site du Parc www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regional/kiosque



Le Carnet rose



Charlie ANDREO,
petite-fille de M. et Mme Alain
Morin



Sofía ASSALI,
fille de Guillaume Assali et petite-
fille de Patrick et Marianne Assali



Alba BERTRAND,
petite-fille de Jean-Pierre
Bertrand



Séléna BRAVO,
petite-fille de Magali et José Bravo



César PLAN
petit-fils de René et Florence Plan



Ezio NESCI



Élyo et Mylan
LERICQUE



Socratis PAVLIS



Zadig SALMON

Léria GARNIER
Danaé GASSET
Augustin GENEVOIS
Brune GLANDER
Sandro GONZALEZ
Emmy GRANET
Mirko MOUILLAS
Charlène POLLET
Armand QUILGARS

Avec tous nos vœux de prospérité

Le Carnet blanc

Laurent DORON et Liga CIKANOVICA
Ewan MACDONALD et Charlotte NUGUES
David MONTURLI et Floriane ROUX
Thomas POLLET et Clara PORCO
Michaël SERISÉ et Valérie KASSECKERT
Thibault VARGAS et Emilie CHARTROUX
Quentin VASSOR et Guadalupe DE SOUZA CARLUCCI



Avec tous nos vœux de bonheur
aux jeunes mariés

Lucie Piquet, la nouvelle centenaire

Le village aux multiples centenaires compte un nouveau membre : Lucie Piquet a soufflé en octobre dernier ses 100 bougies ! Née à Mercy-le-Haut en Meurthe et Moselle le 16 octobre 1920, Madame Piquet est Grésouillaise depuis la fin des années 80. Elle a participé à la vie du village : trésorière du Club du 3ème Âge pendant de nombreuses années, elle a été, en 2015, le "grand témoin" lors de la cérémonie du 75ème anniversaire de l'Appel-du-18-Juin du Général de Gaulle. Lucie Piquet est la maman de notre Conseillère municipale, déléguée à la Sécurité et à la Prévention de la Délinquance, Catherine Vêran et de deux fils, Hugues qui vit dans les Hautes-Alpes et Jean-Pierre qui s'est établi à la Réunion. Elle a le bonheur d'avoir 8 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Longo maï Lucie !



Le Carnet gris

François BARONE
Georges BERGER
Jacqueline BERTOLIN
Henri BEZET
Andrée BIENFAIT
Janine BLANCHARD
Jean BOURRIÉ
Yseult BRACCO
Onégia CATALIFAUD
Edouard CHARRIER
Gilbert CLAVERIE
Paul COUTAREL
Geneviève CRASSOUS
MANGION
Clotilde DE DROUAS

Michel DÉHÉ
Bernard DUJARDIN
Jeannette FERRIER
Éric FIEU
Tom GALPIN
Alain GANDON
Marguerite GAZOTY
Lucienne GILLIS
André GILLIS
Marguerite GIRARD
Baptistine GIROD
Paulette GOMEZ
Jean-Marie GUARDIA
Marie JUGLARET
Hélène LE BOZEC

Marc LECOEVRE
Yvonne LENTSCH
Colette LIMBERTON
Claude LIPMAN
Thérèse LLAONETA
CULLELL
Nicolas MAGNAN
Gabriel MARTIN
Pierre MAUPETIT
Roger MAURON
Marinette MIALON
Jean-Paul MICHON
Françoise MONMOUSSEAU
Marie MORONI
Francine MOUNIER

Max MOUSSET
Josette NICOLAS
Pierrette PAVONI
Michel PEYROT
Gabriel PONS
Robert RINGARD
Jacques ROUSSEAU
Serge SALOR
Floréal SANCHEZ
Jean SARRET
Etienne VANDERNOTTE
Renée VERAN
Gisèle VÉRÉECQUE
Jean-Pierre LOUBET

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.

L'hommage à Tom Galpin

« **Tom**, tes beaux yeux bleus, ton sourire charmeur, ton humour, ton côté têtu aussi, tu t'es battu sans relâche, et le 14 octobre 2020, la maladie t'a emporté. Tu n'avais que 13 ans lorsque ce vilain crabe s'est emparé de ton corps. Tu n'as rien lâché, après une lourde intervention de la moelle épinière et des mois de rééducation, on se rappellera Noël 2019, où tu déambulais entre chaque stand lors du petit Noël des Grésouillais, plongeant dans les cages de foot, les structures gonflables... tu as tout essayé, et ce malgré ton handicap car tu étais à fond, toujours à fond... malheureusement, janvier 2020, on nous annonce une rechute... Comme l'a si bien dit ta marraine en te rendant hommage : "On a beau être le plus fort et le plus volontaire des guerriers, quand le combat n'est pas à armes égales, il est perdu et c'est d'une injustice cruelle". Tu voulais être célèbre à travers les divers essais cliniques que tu as subis, et bien aujourd'hui, tu l'es, tu resteras à jamais dans le cœur des Grésouillais. Nous nous rappellerons ta rage de vaincre, ton entêtement. Tes parents, ton frère, ta famille et tes amis ne peuvent être que fiers de cela. Aujourd'hui, tu n'es plus là, mais nous savons que de là où tu es, tu veilles sur nous comme tu l'as toujours fait. Nous t'embrassons tendrement. »



M^{me} Le Bozec n'est plus

En mars 2020, c'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Mme Hélène Le Bozec. La doyenne du village s'est éteinte tranquillement dans sa 112^{ème} année à la résidence des Alpilles. A sa famille et ses amis, nous renouvelons nos condoléances.



Pour accéder aux sites de la Mairie flashez les QR CODE créés par l'association « Le Grès en Bandoulière »



Sur le site Internet : www.saintetiennedugres.com
Facebook : www.facebook.com/saintetiennedugres

Nous vous rappelons que si vous souhaitez nous faire part d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, le Journal des Grésouillais est trimestriel. N'hésitez pas à communiquer vos informations à l'État Civil, le plus tôt possible. Sans oublier de remplir, pour une annonce de naissance, l'autorisation de publication de la photo de votre enfant (si vous le souhaitez).



LE TRÉSOR DE LA MAIRIE

Depuis un peu plus de deux ans, le hall d'accueil de la mairie de Saint-Étienne du Grès recèle un trésor. Il n'est pas question ici d'une statue antique, d'une toile d'un grand maître ou d'un bijou hors de prix. Et pourtant. Revenons un peu en arrière. Été 2018. Le mas d'Anez est vendu suite au décès de ses propriétaires. *« Mes parents adoraient Anez, la maison comme le jardin, et l'admirable paysage alentour, »* se souvient leur fille Anne Gossot. Mais il faut vider la demeure. Pourtant un objet, particulièrement imposant, ne peut ni rester dans la maison, ni être cédé au plus offrant : un document, comme une carte, encadré sobrement titré : « Plan du terroir de la ville de Tarascon ». Pas de date ou de signature. Seule certitude : l'ancienneté de ce plan.

« Lorsque mes parents, Geneviève et Michel Gossot, ont reçu Anez au décès de mes grands-parents maternels, raconte Mme Gossot, ils ont commencé à restaurer le mas, à par-tir de 1987 me semble-t-il, ils ont trouvé le plan cadastral, sous les combles, très poussiéreux et en piètre état, comme s'il n'avait guère bougé des combles depuis le XVIIIème siècle... Mes parents l'ont fait nettoyer, encadrer et l'ont installé dans le bureau de mon père, à Anez, où il se trouvait jusqu'à la vente du domaine. » Pour Anne Gossot, il était évident que cette carte avait toute sa place à la mairie, *« en mémoire de mes parents »*.

Mais quelle est l'histoire de ce plan ?

Qui l'a dessiné ? A quelle époque ? Aucune indication visible ne le révèle...

Seul un spécialiste de Tarascon et de son histoire peut le révéler : Aldo Bastié, directeur du château de Tarascon et directeur du service culture et patrimoine. *« Ce document est le tableau d'assemblage du terroir de Tarascon, qui a été réalisé par le cadastrier de Tarascon Conrad Mouren, période années 1780 (1783-1785), »* nous écrit-il. Peu connu hormis des historiens locaux, Conrad Esprit Mouren était le secrétaire-greffier de Tarascon. Grâce à lui et à ses écrits, la tradition de la Tarasque est parvenue jusqu'à nous.

C'est donc bien un véritable trésor qui trône à l'accueil de la mairie, un trésor historique qui dévoile une multitude de détails, comme les fermes, les tailles des différents domaines, la composition des champs... un véritable instantané de la campagne tarasconnaise peu de temps avant la Révolution française.

Merci à Mme Gossot pour ce leg, la mémoire de ses parents sera à tout jamais honoré dans leur village. À cet effet, une plaque sera apposée en mairie, dès que toutes les informations au sujet de ce plan seront recueillies. Car l'enquête continue.